Prochain numéro à paraître **fin avril**

le magazine du Conseil général des Vosges
numéro 50 / janvier 2015

VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE



Votre magazine sort son cinquantième numéro
Merci à tous de votre fidélité !

actualité

Conseil départemental, mode d'emploi

événement

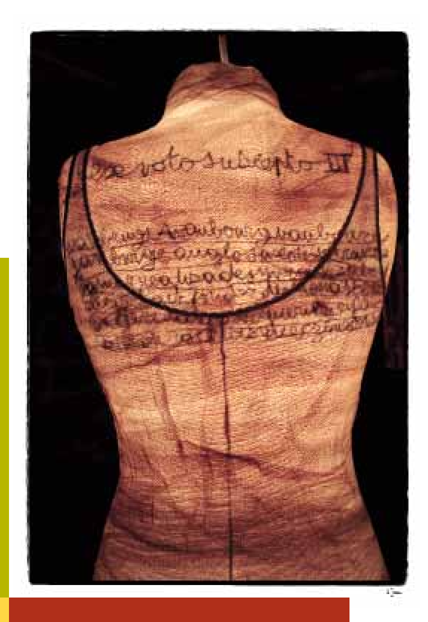
Vosges, le plus beau est avenir

culture

Un Grand Rabbin dans la Grande Guerre

Conseil Général VOSGES

sommaire



VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE
Janvier 2015 – N°50

Magazine d'information bimestriel édité par le Conseil général des Vosges
Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 00 29
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@cg88.fr

Directeur de la publication : Christian PONCELET
Co-Directeur de la publication : William MATHIS
Directeur de la rédaction : Sophie AUBRY
Rédacteur en chef : Catherine ROUSSELOT-ROCHELANDET

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Isabelle CHOL, Olivier BIALECKI, Pierre BALLAND-THOMAS, Dominique BEAUMONT, Anaïs BODIN, Bernard BROQUE, Nicole CLAUDEL, Anne CLEMENCE, Jean-François COULON, Christine DAUTREVILLE, Corinne FAIVRE-SIEGEL, Olivier FRIMAT, Hélène GALMICHE, Philippe GEGOUT, Karolina GENEVA, Thierry GERARDIN, Hélène GITTON, Christine GERVAISE, Emilie JACQUEL, Cécilia JACQUET, Yasmina JOOMUN, Stéphane MARTIN, Chantal MOREL, Geneviève MOSSLER, Pierre PELLEGRINI, Stéphanie PROS, Nicole ROUX, Hélène THIRIAT-DELON, Stéphane THOUVENOT, Karine THYRARD, Louis TOUZET, Dominique VALENCE, Nadia VISCOGLIOSI, Catherine VOIRIN, et avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil général des Vosges.

Crédit photos : Archives départementales des Vosges, Conseil général des Vosges; archives municipales de Remiremont, Musée juif de Bruxelles, Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain, Olivier BIALECKI, Brigitte BOURDON, Isabelle CHOL, Fotolia, Olivier FRIMAT, Joëlle LAURENÇON, Michel LAURENT, Pierre MANENTI, Ludovic ESPUMA (carte des cantons), «Chantiers Rivières», Association «Jeunesse et Cultures»

Mise en page : PIMENT NOIR , tél 03 29 25 91 23
Impression : IMAYE GRAPHIC – 96 bd H. Becquerel – 53021 Laval Cedex 9
Diffusion : ADREXO

Tirage : 172 800 exemplaires

Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : janvier 2015
N° ISNN : 1639-8548



Ce magazine est imprimé sur papier « Eural Premium » 100% recyclé, blanchi sans chlore

TOUTE L'ACTUALITE DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES EST AUSSI SUR LE SITE INTERNET www.vosges.fr



Aux urnes, citoyens

Une nouvelle année vient de débuter, une année importante où, vous, citoyens, serez appelés à élire vos nouveaux conseillers départementaux.

Ils seront 34 au lieu de 31 à représenter les 380 000 Vosgiens. 34 à défendre l'intérêt du Département face à une future grande région qui aura pour capitale Strasbourg et qui verra la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne siéger ensemble. 34 élus pour représenter 17 cantons. Chaque canton devant élire un binôme composé d'un homme et d'une femme.

En 2015, les compétences du Département resteront inchangées. Ce dernier aura toujours en charge la politique sociale, il devra toujours entretenir les 3 330 km de routes départementales, moderniser ses collèges. Il pourra encore soutenir l'économie locale et touristique, développer l'accès au très haut débit.

En 2016, les futurs conseillers départementaux auront la charge de faire exister notre département face à une Région aux pouvoirs accrus et aux décisions prises, non plus à Metz, mais à Strasbourg.

Ces enjeux sont importants ; aussi, j'en appelle à votre conscience de citoyen. Les 22 et 29 mars 2015 rendez-vous aux urnes pour voter.

Permettez-moi également, en ce début d'année 2015, de vous souhaiter une bonne et heureuse année : que les attentes de chacune et chacun soient comblées.

En cordiale sympathie,
Bonne et Heureuse
année 2015.

Christian PONCELET
Ancien Président du Sénat
Président du Conseil Général

En mars prochain, les Conseils généraux deviendront Conseils départementaux. Ce changement de dénomination s'accompagne d'une modification de la carte des cantons et du mode d'élection des conseillers.



Conseil départemental, mode d'emploi

Selon l'article 1 de la loi du 17 mai 2013, le Conseil général changera d'appellation en 2015 et deviendra le Conseil départemental. En outre, les Conseillers généraux deviendront eux-mêmes des « Conseillers départementaux ».

Mais la grande nouveauté réside dans les dispositions relatives à l'élection des conseillers départementaux.

Des binômes paritaires

Les électeurs éliront désormais **deux Conseillers départementaux par canton**. Chaque binôme sera obligatoirement composé **d'un homme et d'une femme** élus au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Cette disposition vise à assurer la parité.

A compter de mars prochain, chaque canton sera donc représenté par un homme et une femme, élus sur un même bulletin et siégeant ensemble au sein de l'Assemblée départementale.

Et 17 cantons

Le périmètre des cantons a donc été modifié pour tenir compte d'un critère de population (environ 20 000 habitants par canton). Le nombre des cantons a ainsi été diminué de moitié. Le décret portant sur leur délimitation a été publié au Journal Officiel le 1er mars 2014.

Les Vosges passeront ainsi de 31 à 17 cantons mais de 31 à 34 conseillers.

Mode d'élection

Dans les 17 cantons vosgiens, 34 Conseillers départementaux (17 hommes et 17 femmes) seront élus pour 6 ans.

Pour être élu au 1er tour, le binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix) et un nombre de suffrages représentant au moins le quart des électeurs inscrits sur les listes électorales. Si aucun des binômes ne l'emporte au 1er tour, un second tour est organisé.

Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.

Les binômes disposent de « binômes suppléants » constitués également d'un homme et d'une femme.



34 suppléants

Ces suppléants sont appelés à prendre la place du Conseiller départemental élu en cas de vacance pour cause de décès, de démission intervenue pour cumul de mandats ou tout autre motif. Ce dispositif permet d'éviter le recours à des élections partielles.

Toute rature sur un bulletin entraîne la nullité du suffrage !

EN RÉSUMÉ

Actuellement	En mars 2015
Conseil général	Conseil départemental
31 Conseillers généraux	34 Conseillers départementaux
31 cantons	17 cantons
28 hommes	17 hommes
3 femmes	17 femmes
Renouvellement par moitié tous les 3 ans	Renouvellement en totalité tous les 6 ans



Elections départementales
Dimanche 22 et 29 mars 2015

Votez !

C'est un droit.
C'est aussi un devoir.

La nouvelle carte cantonale (décret n°2014-268 du 27 février 2014)



Schéma départemental des personnes agées et personnes en situation de handicap : les travaux sont engagés !

Le 6 novembre dernier, de nombreux acteurs vosgiens se sont retrouvés à l'Hôtel du Département à l'occasion du lancement du futur « schéma départemental des personnes âgées ou en situation de handicap : une place à part entière pour favoriser le bien vivre en terre vosgienne ».

Collaboratif, participatif, transversal, prospectif et évolutif, ce schéma :

• tiendra compte des contextes et des besoins pour proposer des réponses adaptées et de qualité pour demain ;

• s'attachera à renforcer les solidarités en travaillant notamment avec des acteurs du monde associatif ;

• invitera à une responsabilité partagée avec l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques de la gérontologie et du handicap mais aussi des solidarités et de la citoyenneté.

Un projet collectif à construire pour et avec les Vosgiens

Cette journée a permis d'alterner des temps de présentation, de réflexion, de participation et d'enseignement. Isabelle Moesch sociologue-chercheur à l'institut du vieillissement de Franche-Comté a notamment invité les participants à s'ouvrir à de nouvelles réalités et représentations au travers de sa conférence « les solidarités : socle nécessaire pour habiter le monde ».

Désormais, pendant un an, différents travaux vont être engagés afin d'associer les partenaires du Conseil général aux réflexions, de recueillir la parole des Vosgiens au travers d'enquêtes et d'entretiens.

Ce travail devra en effet permettre de co-construire les orientations pour les cinq années à venir (2015-2020), de renforcer les complémentarités et les mutualisations de moyens et de créer de nouvelles coopérations.

+ Contactez le Pôle Développement des Solidarités du Conseil général au 03 29 29 88 48, www.vosges.fr

---



Solidarité Paysans Lorraine :
Une association au service des agriculteurs et bûcherons en difficultés

Depuis plus de 20 ans, l'association « Solidarité Paysans Lorraine » agit dans le département des Vosges. Sur simple demande, elle accompagne les « non salariés » agricoles (agriculteurs, bûcherons indépendants, paysagistes) qui doivent faire face à des difficultés d'ordre économique ou relationnel.

« *Le plus important est de réagir à temps : si les personnes attendent trop, il est souvent très compliqué de se sortir d'une mauvaise situation* » explique Monique Devoille, la Présidente de l'association. « *Avec les bénévoles qui sont aussi des agriculteurs, en activité ou en retraite, et avec l'animateur de l'association, nous répondons sans aucune discrimination à toutes les personnes, non salariées agricoles qui s'adressent à nous* ».

Médiation et accompagnement

Selon les besoins, l'association peut avoir un rôle de médiation, auprès de créanciers par exemple. Elle peut accompagner les exploitants dans des procédures judiciaires. Monique Devoille précise : « *Nous avons pour principe de respecter une totale confidentialité ; nous attachons également une grande importance aux projets des personnes : si leur objectif est de maintenir leur activité, nous mettrons tout en œuvre pour que cet objectif se réalise* ».

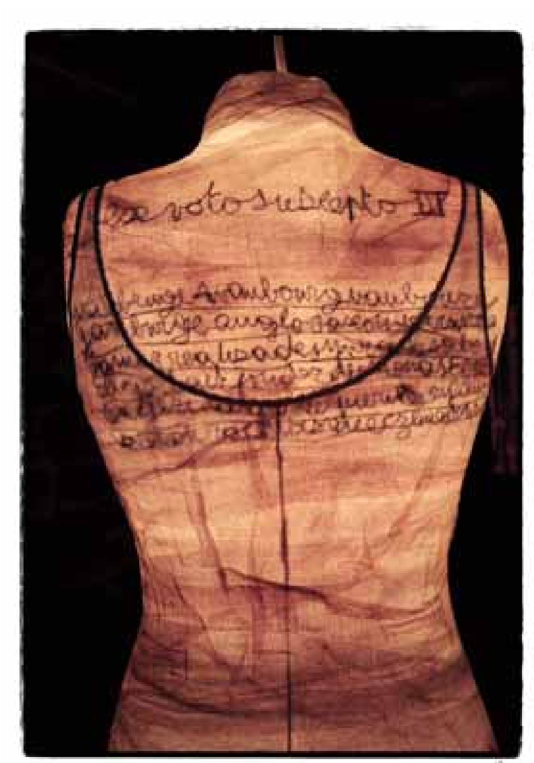
+ Pour en savoir plus, contactez l'association :
Solidarité Paysans Lorraine
9, Grande Rue - 88460 Cheniménil
Tél : 06 74 71 04 85 / 03 29 35 33 17
Courriel : solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr
Site : www.solidaritepaysans.org/lorraine

L’incroyable conjugaison du verbe coudre



Le Conseil général organise une résidence artistique autour de la couture. C’est pour l’ensemble des Vosgiens une formidable opportunité de créer grandeur nature des œuvres textiles contemporaines.

Au sein du Conseil général, plusieurs directions, quelles que soient leurs compétences et leur domaine d’intervention (action sociale, culture, patrimoine, développement durable…) se sont associées pour piloter et mettre en œuvre un projet collectif d’envergure. Pendant deux ans, la couture sera à l’honneur. Une couture revisitée, dépoussiérée qui permettra à tous (et en particulier aux personnes âgées en milieu rural), de sortir de chez elles, de se tester à l’acte créatif, de s’intégrer à des groupes, de se nourrir de rencontres d’autres artistes…. Brigitte Bourdon, plasticienne de talent, assurera la direction artistique de l’opération. Elle développe depuis de nombreuses années un travail personnel autour de la mémoire en utilisant le textile, le papier, le fil et l’écriture. Elle écrit… avec sa machine à coudre.



Coudre en chœur

La municipalité de Thaon-les-Vosges, pionière dans l’art textile d’hier et d’aujourd’hui, a offert un atelier à l’artiste dans les locaux flambants neufs de l’« Arche des Bernadette » situés 3, rue de Lorraine. Brigitte Bourdon y réalisera son travail personnel « Calendarium Perpetuum » et y accueillera aussi des grandes cousines en formation (coordonnatrices de groupes) ou des cousines en ateliers (participantes de l’action).

Plus de 95 structures (maisons de retraite, centres sociaux, institutions pour personnes en situation de handicap, ateliers et chantiers d’insertion, ateliers de couture…) ont déjà fait part de leur souhait de coudre au coude à coude. L’artiste irriguera tout le département de ce fil rouge très « tendance ».

Des rendez-vous à foisons

Brigitte Bourdon est prête à en découdre en proposant des projets inattendus tels que les paravents de la dernière chance, la création d’un carrosse des curiosités, le pâturage d’un troupeau de boîtes à ouvrages seront autant de mystères à découvrir. L’artiste installera ses œuvres au Musée départemental d’Art Ancien et Contemporain en octobre 2015. La présentation finale s’effectuera en apothéose au festival « Par 4 chemins » en mai et lors des Journées du patrimoine qui se tiendront aux Archives départementales en septembre 2016.

Alors, avis à toutes celles ou ceux que les aiguilles démangent.

L’occasion est offerte de croiser les fils du partage. Car en ce temps de crise cette action va démontrer que la reprise a sa place.

+ Pour en savoir plus et participer à l’action, contactez Maryse Lallement : mlallement@cg88.fr

Avis de recherche



Nous recherchons des anciennes boîtes à couture et des canevas. Vous pouvez les déposer à l’accueil du Pôle du Développement des Solidarités du Conseil général à Epinal, 2 rue Grennevo.

Merci aux donateurs !





Troisième département français le plus important en nombre de points de captages, les Vosges sont aussi reconnues comme étant « le château d'eau de la Lorraine ». Préserver la ressource en eau constitue donc une priorité pour le Conseil général.

La préservation de la ressource eau, une priorité départementale

En 2014, un état des lieux des différentes pratiques du Conseil général a été réalisé et devrait aboutir à un plan d'actions afin de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires voire de tendre vers le « zéro phyto ». Désireux de sensibiliser et d'accompagner les collectivités vosgiennes dans cette démarche, le Département et l'Association des Maires des Vosges, sous l'impulsion des Agences de l'eau et de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine (FREDON), ont co-organisé en octobre dernier une session de formation sur les produits phytosanitaires. Cette session fut l'occasion pour les différents élus présents d'appréhender le cadre réglementaire, la prévention des risques pour la santé et pour l'environnement, d'évoquer des stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques et de se déplacer sur des sites représentatifs à Chantraine où des essais de techniques alternatives sont déjà menés. Compte tenu de son succès, une seconde session devrait se dérouler au début de cette année.

FREDON, l'expert en la matière

La FREDON œuvre principalement dans deux domaines d'expertises :
- La santé des végétaux
- La préservation de l'environnement.

En matière de santé des végétaux, son cœur de métier, la FREDON Lorraine réalise des missions de surveillance biologique du territoire, de coordination, de luttes collectives, de diagnostics et de conseils phytosanitaires sur les filières agricoles et non agricoles. La FREDON Lorraine est notamment reconnue Organisme à Vocation Sanitaire (OVS) dans le domaine du végétal. Fortement investie sur les thématiques environnementales et plus particulièrement en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité, la FREDON Lorraine intervient à travers diverses actions de sensibilisation, de communication et d'accompagnement technique des gestionnaires lorrains, dans une optique de gestion durable de leur patrimoine végétal.

+ FREDON LORRAINE - Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine
Domaine de Pixerécourt - BP 30 017
54 220 MALZEVILLE - Tél. : 03 83 33 86 70
Fax : 03 83 21 07 62
Site internet : www.fredon-lorraine.com

Le pont de Châtel à nouveau ouvert à la circulation

Après plusieurs mois de travaux, le pont de décharge à Châtel-sur-Moselle est à nouveau opérationnel depuis la fin du mois d'août 2014.

50 tonnes d'acier, 473 m^3 de béton, 300 tonnes d'enrobés et un investissement de 610 000 € ont été nécessaires pour rendre le pont de Châtel aux milliers d'usagers qui l'empruntent chaque jour.
Construit en 1864, le pont avait jusqu'alors résisté à bien des assauts et notamment aux bombardements de 1940. Malheureusement, la baisse du niveau de la nappe phréatique de la Moselle lui a été fatale. En effet, les pieux de bois supportant les piles du pont n'étant plus immergés se sont désagrégés entraînant l'apparition de fissures sur une voûte et un fléchissement de la dalle. Après expertise et concertation, la Direction des routes du Conseil général et les élus des communes voisines, ont décidé de démolir le pont et de le reconstruire. Le 24 mars 2014, les premiers coups de bulldozer étaient donnés. Pendant les 5 mois de travaux, la circulation a été maintenue sur la déviation en double sens ou en alternat en fonction de l'avancée du chantier. Des coupures de circulation très succinctes ont eu lieu pendant les phases critiques de démolition de l'ouvrage et pour la réalisation des enrobés. C'est le 27 août 2014 au soir que le pont était rouvert à la circulation.



Vosges Climat 2015,
1er grand rendez-vous sur le Salon Planète et Énergies

La France organisera, sous l'égide des Nations Unies, la 21e Conférence des Parties (COP21) sur la lutte contre le changement climatique. Cette conférence, baptisée « Paris Climat 2015 », se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015. Son objectif sera d'aboutir à un accord international limitant la hausse de la température globale à 2°C.



D'ores et déjà, le département des Vosges s'engage dans une dynamique Climat par le biais de sa plateforme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Cette structure regroupe une cinquantaine d'acteurs qui sensibilisent tout type de public à l'environnement et au développement durable. Dans les Vosges, l'année 2015 sera rythmée par des actions, des manifestations ou des événements. Elle débutera notamment par le « Salon Planète et Energies » qui se tiendra du 30 janvier au 2 février à Epinal.

Planète et Energies

Ce salon regroupe environ 150 exposants et reçoit environ 15 000 visiteurs depuis 7 ans. Il permet d'accéder à des informations et des conseils (par les conseillers Info Énergie par exemple). Il facilite enfin la rencontre entre tous types d'interlocuteurs impliqués dans le domaine de l'énergie (production, consommation, économie) et les visiteurs.

Un stand « Vosges Climat 2015 »

Comme lors de la précédente édition du salon, la plateforme EEDD proposera un stand. Destiné aux rencontres entre les visiteurs et des associations impliquées, il sera un lieu d'échanges privilégiés. Vous êtes invités à venir partager vos expériences, échanger et ainsi alimenter le débat.

«Les petits ruisseaux font les grandes rivières ».
Alors, venez rencontrer les différents acteurs !
Salon Planète et Energie
Centre des Congrès
à Epinal
Du 30 janvier
au 2 février 2015
De 10h à 19h
Tarif : 6 €

Vosges Télévision - Terrain de Jeu
L'émission qui met en lumière le sport vosgien

Chaque premier vendredi du mois depuis mars dernier, Vosges Télévision braque les projecteurs sur un sportif ou une équipe vosgienne. «Terrain de Jeu», c'est le nom de cette série de documentaires initiée et produite par le Conseil général et réalisée par Alabama, une jeune société de production installée à la pépinière d'entreprises de Saint-Dié-des-Vosges depuis tout juste un an.

Pas de grande équipe médiatique mais de très nombreux talents

Ce projet est né d'un constat commun entre le Conseil général et Alabama Production. « Les Vosges n'ont pas de grandes équipes sportives professionnelles dans les disciplines les plus médiatiques » témoigne Loïc Preghenella, gérant d'Alabama. « Le département dispose en revanche d'une pléiade de sportifs de très haut niveau dans un grand nombre de disciplines. C'est une véritable richesse pour le territoire. Nous en avons discuté avec le Vice-président délégué au sport du Conseil général à l'occasion de l'Infernal Trail des Vosges 2013 et nous nous sommes vite rendu compte que nous partagions la même analyse». Du côté du Conseil général on confirme : « Nous connaissons cette richesse et nous en sommes fiers. Cela faisait un moment que nous avions envie de le dire et de le montrer mais nous n'avions pas encore trouvé le bon moyen de le faire. » «Terrain de Jeu» est alors apparu comme une évidence, tout comme il était évident que Vosges Télévision, la télévision des Vosgiens, soit le diffuseur de cette nouvelle émission qui s'intéresse aux sportifs vosgiens, à ceux qui sortent du lot sans quitter le nid, à ceux qui doivent s'exiler pour réussir ou encore à ceux qui viennent spécialement ici pour exercer.

Les sujets sont choisis chaque mois par un comité éditorial composé de deux représentants du Conseil général, de Vosges Télévision et d'Alabama. Ces réunions sont l'occasion de déterminer le bon angle à prendre afin que le réalisateur des documentaires puisse rédiger sa feuille de route. Forte de déjà 10 épisodes, l'émission a trouvé ses marques et sa formule : de très belles images, des intervenants de qualité et des parties musicales type clip. Avec près de 1 500 vues en moyenne sur Internet pour chaque épisode en plus des téléspectateurs de Vosges Télévision, elle a aussi trouvé son public.



TERRAIN DE JEU
Chaque premier vendredi du mois à 19h20 sur Vosges Télévision.

Retrouvez l'ensemble des émissions sur www.vosgestelevision.tv





Quand le don du sang est une nécessité !

Si l'on peut donner son sang de 18 à 70 ans, pour le recevoir il n'y a aucune limite d'âge ! Que l'on soit en attente de greffe ou de transfusion à la suite d'un accident ou à cause d'une maladie, que l'on ait besoin de sang alors que l'on est âgé, il est indispensable que 10 000 donneurs de sang se déplacent chaque jour pour offrir le précieux liquide rouge. Chaque année environ 500 000 personnes reçoivent du sang et 500 000 autres ont besoin de médicaments dérivés du sang. Dans les Vosges, deux sites fixes permettent de donner et de nombreuses collectes en salle ou en bus ont lieu sur l'ensemble de notre territoire. C'est le premier pas qui compte, les malades attendent tout de vous...

L'EFS est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France. Cet organisme, qui gère toute la chaîne du don de sang, organise de très nombreuses collectes dans le département des Vosges, avec la participation active et indispensable des 27 Amicales de Donneurs de Sang Bénévoles.

Pour toute information : http://dondusang88.free.fr



QRCode

où donner ?

QRCode

site web

Voici le programme des prochaines collectes de l'Etablissement Français du Sang :

Portieux
Mercredi 21 janvier, de 16h à 19h, salle des fêtes

Neufchâteau
Vendredi 23 janvier, de 16h à 19h30, salle polyvalente de l'Ile verte

Remiremont
Samedi 24 janvier, de 15h30 à 19h et dimanche 25 janvier, de 8h30 à 12h, espace le Volontaire

Bulgnéville
Jeudi 29 janvier, de 16h à 19h30, salle des fêtes

Plainfaing
Vendredi 30 janvier, de 16h à 19h, salle des fêtes

Deyvillers
Samedi 31 janvier, de 8h à 11h30, car transfusion (parking de la mairie)

Vittel
Samedi 31 janvier, de 15h30 à 19h et dimanche 1er février, de 8h30 à 12h, salle du moulin

Saint-Amé
Lundi 2 février, de 8h30 à 12h et de 15h30 à 19h, salle polyvalente

Golbey
Vendredi 6 février, de 15h à 18h30, centre Henry Lepage

Chavelot
Samedi 7 février, de 8h30 à 12h, maison de Chavelot

Rambervillers
Samedi 7 février, de 15h à 18h30 et dimanche, 8 février, de 8h30 à 12h, groupe scolaire Void Regnier

Corcieux
Lundi 9 février, de 16h à 19h, salle des fêtes

La Bresse
Mercredi 11 février, de 9h à 12h, salle des fêtes

Charmes
Jeudi 12 février, de 15h30 à 19h, maison du temps libre

Ramonchamp
Vendredi 13 février, de 15h30 à 19h, salle des fêtes

Girmont
Lundi 16 février, de 16h à 19h, club du sourire

Saint-Léonard
Mardi 17 février, de 16h à 19h, foyer rural

Plombières-les-Bains
Jeudi 19 février, de 16h à 19h, espace Berlioz, salle Le Jeu

Bruyères
Samedi 21 février, de 15h à 18h30 et dimanche 22 février, de 9h à 12h, salle relais de la cité

Raon-l'Etape
Samedi 21 février, de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, salle des fêtes Beauregard

Rupt-sur-Moselle
Mercredi 25 février, de 15h30 à 19h, centre socioculturel

Bains-les-Bains
Jeudi 26 février, de 15h à 19h, salle des fêtes

Mirecourt
Samedi 28 février, de 9h à 12h et de 15h à 18h30, espace Flambeau

Darney
Dimanche 1er mars, de 9h à 12h, salle des fêtes

Docelles
Samedi 7 mars, de 8h à 12h, salle multi activités

Le Val d'Ajol
Dimanche 8 mars, de 8h30 à 12h, espace Dorothée

Le Tholy
Mercredi 11 mars, de 8h30 à 12h, salle polyvalente

Bussang
Jeudi 12 mars, de 16h à 19h, salle des fêtes

Le Ménil
Vendredi 13 mars, de 8h30 à 12h, car transfusion (place de la mairie)

Contrexéville
Samedi 14 mars, de 9h à 12h, maison de la culture et des loisirs

Pouxeux
Mercredi 18 mars, de 16h à 19h, salle Jeanne d'Arc

Etival-Clairefontaine
Jeudi 19 mars, de 16h à 19h, salle des fêtes

Nomexy
Samedi 21 mars, de 9h à 12h, gymnase centre socio sportif

Saulxures-sur-Moselotte
Samedi 21 mars, de 15h30 à 19h, salle polyvalente ou gymnase

Dompaire
Jeudi 26 mars, de 16h à 19h30, salle polyvalente

Moyenmoutier
Vendredi 27 mars, de 16h30 à 19h30, salle des fêtes

Xertigny
Samedi 28 mars, de 9h à 12h, salle des fêtes

Neufchâteau
Dimanche 29 mars, de 8h30 à 12h, salle polyvalente de l'Ile verte

Gérardmer
Samedi 4 avril, de 15h30 à 19h30, espace Tilleul

Vecoux
Samedi 4 avril, de 8h30 à 12h, salle des associations derrière la mairie

Saint-Amé
Mardi 7 avril, de 8h30 à 12h et de 15h30 à 19h, salle polyvalente

Saint-Nabord
Jeudi 9 avril, de 16h à 19h, centre socio culturel

Chatenois
Mardi 14 avril, de 15h30 à 19h, salle des fêtes

Vittel
Mercredi 15 avril, de 16h à 19h30, salle du moulin

Thaon-les-Vosges
Samedi 18 avril, de 9h à 12h et de 15h30 à 19h, salle Verdun

Bruyères
Lundi 20 avril, de 15h30 à 19h, salle relais de la cité

Vicherey
Mercredi 22 avril, de 16h à 19h30, foyer rural

Des sites de collectes fixes

l'Etablissement Français du Sang (EFS) organise également un accueil permanent dans ses établissements d'Epinal et de Saint-Dié-des-Vosges pour les dons de sang.

Etablissement Français du Sang
11, rue Aristide-Briand à Epinal
Tél : 03 29 82 27 83
Ouvert le mardi de 16h à 19h, le vendredi de 8h à 16h et les jeudi et samedi de 8h à 12h.

Etablissement Français du Sang
26, rue du Nouvel-Hôpital à St-Dié-des-Vosges
Tél : 03 29 52 21 00
Ouvert les mercredi et samedi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 13h et de 14h à 16h.

L'ensemble des équipes de l'Etablissement Français du Sang est à votre service pour de plus amples informations. N'hésitez pas à les contacter !



La prévention sociale

Parce que « Prévenir vaut toujours mieux que guérir », le Département a mis la prévention sociale au cœur de son action. De la protection maternelle et infantile à la politique d'insertion en passant par les actions en faveur des jeunes, des familles, des personnes handicapées ou des seniors, le Conseil général agit sur tous les fronts.

Exemples choisis…

La prévention sociale en 4 questions

Qu'est ce que la prévention sociale ?

Ce sont des actions qui ont pour dénominateur commun la volonté d'intervenir le plus en amont possible avant que les situations ne se dégradent et ne nécessitent des dispositifs curatifs plus lourds.

Quel est le public visé par ces actions ?

Tous les Vosgiens, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées sont, à un moment donné de leur vie, concernés par des actions de prévention.

Comment s'exercent ces actions de prévention ?

• Elles peuvent être **individuelles** et **personnalisées** comme les aménagements réalisés au domicile des personnes âgées afin de limiter les risques notamment de chutes, les opérations « Vacances Loisirs Familles » menées avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), par le dispositif des chèques vacances (pour les personnes âgées hors périodes scolaires) ou celles proposées dans le cadre de l'Economie Sociale et Familiale ou du Fonds de Solidarité Logement (FSL)… Citons aussi les actions d'insertion mises en œuvre afin de permettre à celles et ceux privés d'emploi, mais aussi en proie à des difficultés d'ordre social, d'échapper à l'exclusion.

• D'autres actions sont **collectives** comme les conférences et ateliers (« sécurité routière », « jeudis de la santé », « Bien-être », « préparation à la retraite », « santé et nutrition »…) régulièrement organisés par les CLIC[1] et les Caisses de retraites (principales et complémentaires), les mutuelles et auxquels les plus de 60 ans sont invités à participer. Ce sont aussi les Lieux d'Accueil Parents Enfants (LAPE) et les « cafés-parents » animés par les équipes de la Protection Maternelle et Infantile. Ce sont aussi les rencontres, sorties ou même vacances organisées par l'ADAPEI[2] et l'UNAFAM[3] qui permettent aux familles d'enfants handicapés de se retrouver et de partager de bons moments ensemble…

Comment s'organisent ces actions de prévention ?

La prévention repose sur la transversalité, la volonté de travailler ensemble et de prendre en compte tous les aspects de l'exclusion. Pour mener ces actions qu'il soutient financièrement, le Conseil général s'appuie sur de très nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

La prévention, dès les premières heures de la vie

Chaque année, près de 3800[4] enfants naissent dans les Vosges. Permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans les meilleures conditions sanitaires et l'environnement le plus favorable possible constitue un enjeu majeur pour les équipes de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil général qui suivent les enfants, accueillent, informent, conseillent et accompagnent les familles.

Donner la vie, accueillir un enfant n'est pas si simple… « *Le passage à la parentalité est souvent un cap difficile à franchir et il est indispensable que les parents prennent confiance en eux et créent leur propre modèle familial* » souligne Agnès, puéricultrice depuis 15 ans au sein de la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale d'Epinal.

Préparer la naissance

Les sages-femmes des équipes de PMI assurent par exemple le suivi des futures mères et pères qui le souhaitent afin que l'enfant naisse à terme, en bonne santé et au sein d'une famille prête à l'accueillir. « *Les futurs parents ont besoin d'être rassurés. Nous les aidons à bien préparer la naissance, les informons sur les diverses méthodes d'accouchement possibles, sur l'alimentation, les soins, l'allaitement…* ». En cas de grossesse à risque et sur demande du gynécologue, la sage-femme peut aussi intervenir à domicile pour réaliser des enregistrements monitoring.

Accompagner les premiers pas des parents

Après la naissance, un médecin, une infirmière ou une puéricultrice prennent le relais. Ils accueillent les nourrissons et leur famille en équipe PMI où ils procèdent aux premiers examens (pesée, mesure). A la demande des parents, ils peuvent aussi intervenir à domicile pour les aider et les conseiller sur des questions telles que l'hygiène, la sécurité, le développement de l'enfant, les modes de garde. Ils veillent aussi à ce qu'une relation harmonieuse s'instaure entre les parents et l'enfant. « *Il s'agit d'aider les parents à être parents, de les épauler en les informant, en les écoutant et en mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle éducatif* » souligne Anne Clémence, médecin départemental. Dans les Vosges, plusieurs dispositifs comme les « cafés-parents » ou les LAPE ont été mis en place.

1 Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique
2 Association Départementale des Amis et Parents de Personnes Handicapées
3 Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou handicapées psychiques
4 Sources INSEE 2013



Rendez-vous à la balançoire…

Ni crèche, ni halte-garderie, ni centre de consultation, La Balançoire est un LAPE, autrement dit un Lieu d'Accueil Parents Enfants. Situé à Remiremont, cet espace chaleureux et convivial accueille une matinée par semaine les enfants de moins de 6 ans et leurs parents

On y vient sans rendez-vous et sans contrainte pour échanger, dialoguer, s'informer, rencontrer d'autres parents et d'autres enfants. Piscine à balles, poupées, dînettes et poussettes, camions, jeux d'éveils, de construction, livres… les petits ont de quoi s'amuser et ne s'en privent pas. Ici, chacun est libre. Il y a Ghislaine, Evelyne, Frédéric, (éducateur détaché d'un service de pédopsychiatrie), Laure (psychologue), Jean Dominique (qui assure également le transport des personnes qui le souhaitent de leur domicile à la structure)… Tous bénéficient d'une solide formation dans le domaine de la petite enfance et sont à l'écoute des parents qu'ils peuvent, si besoin, informer et conseiller…

Sandrine est venue avec Louise, 15 mois. « *ça « me » fait du bien et ça « lui » fait du bien de sortir de la maison, de rencontrer d'autres mamans* » confie-t-elle. « *Fréquenter le LAPE constitue aussi pour l'enfant une bonne transition avant d'entrée à l'école maternelle* » ajoute-t-elle. Pour le papa de Luigi, de Plombières-les-Bains « *permettre à son fils de rencontrer d'autres enfants est très important* ».

C'est aussi l'avis de Charline, maman de Cassie 2 ans et demi, arrivée ce matin avec une mallette remplie de fards pour offrir une séance de maquillage collective…

Bref, c'est une belle matinée qui s'annonce… Comme le sont tous les vendredis matin à La Balançoire !


La Balançoire
13, rue de la Paltrée à Remiremont
Tél. : 03 29 62 25 45
Accès libre, gratuit et anonyme
Ouverte tous les vendredis de 9h à 11h
Fermée pendant les vacances scolaires

Information et prévention santé

Des actions d'information et de prévention santé sont organisées dans les collèges et les lycées en lien avec les médecins de l'Éducation Nationale et les équipes éducatives.

Outre le fait d'aborder avec les jeunes les mécanismes de la procréation, de les informer sur les moyens de contraception, sur les grossesses non désirées, sur les Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG) ou sur les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), ces rencontres animées par les équipes de la PMI du Conseil général (sages-femmes et conseillères conjugales) permettent également d'inviter les collégiens et les lycéens à s'exprimer sur d'autres sujets tels que les sentiments amoureux, l'acceptation des différences, le respect mutuel, la violence, la compréhension et le respect de la loi.

En dehors des établissements scolaires.

Les adolescents peuvent aussi trouver écoute, conseils, orientation, aide et réponses à toutes leurs questions dans les sept Centres de planification familiale et quatre antennes répartis sur tout le territoire départemental. Là, en toute discrétion, sages femmes, conseillères conjugales, médecins, gynécologues écoutent, renseignent, conseillent, informent et répondent à toutes les questions que les jeunes se posent sur la contraception, la prévention, les IST, le sida, l'IVG ou encore la vie de couple ou la vie parentale. Les médecins et sages-femmes (dans les limites de leurs compétences) consultent et prescrivent les moyens de contraception et les examens nécessaires (bilans biologiques diagnostics de grossesse, bilans IST). En cas de grossesse, un accompagnement à la décision est proposé, puis, si nécessaire à la prise en charge, en lien avec les structures hospitalières. Autre point important : les garçons peuvent aussi venir pour demander un dépistage IST ou des conseils sur la sexualité ou leurs relations amoureuses. Et comme le rappelle le docteur Dominique Valence : « *les consultations sont gratuites et confidentielles. Les centres de planification et les antennes sont ouverts, le plus souvent le mercredi après-midi avec ou sans rendez-vous. En dehors de ces plages d'ouverture, nos équipes sont joignables en permanence dans les MSVS* », ajoute-t-elle.



Prévention spécialisée, une main tendue vers les jeunes

Aux difficultés propres à l'adolescence s'ajoutent pour certains jeunes problèmes familiaux, échec scolaire, chômage, précarité, impossibilité de se projeter dans l'avenir, conduites à risque… Ne pas attendre qu'il soit trop tard pour agir, tel est le but de la prévention spécialisée, une compétence placée sous la responsabilité du Conseil général depuis 1984.

Les actions menées dans ce cadre sont une alternative à la prise en charge judiciaire. Inscrite dans les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, ce mode d'intervention est exercé par des équipes qualifiées qui développent, au plus près des jeunes, des actions éducatives individuelles et collectives. Les éducateurs vont, en effet, à la rencontre des jeunes dans les quartiers, dans leurs lieux de vie, pour les écouter, les aider à monter des projets, leur proposer des activités culturelles, sportives ou de loisirs et les mener sur le chemin de l'insertion sociale et professionnelle. « *L'objectif est de faire évoluer le comportement du jeune, d'améliorer sa situation personnelle, de le rassurer, de lui redonner l'envie de faire des projets et de prendre sa vie en main* » précise José. « *La réussite de ces actions repose sur la confiance, la libre adhésion des jeunes et le respect de leur anonymat* » ajoute-t-il. Elle se fonde également sur un travail en réseau avec les services sociaux, ceux de l'Etat et de l'Education Nationale. Dans les Vosges, la prévention spécialisée fonctionne sur plusieurs secteurs urbains (Epinal, Thaon-les-Vosges, Charmes, Saint-Dié-des-Vosges) au travers de deux associations, « Selia » et « Jeunesse et Cultures » financées par le Conseil général, les communes, les Communautés de communes, l'Europe et la Région lorraine.

Zoom sur un chantier éducatif

Ils s'appellent Kevin, Christelle, Marina, Sonia, Quentin… Ils ont entre 16 et 25 ans. Plusieurs d'entre eux équipés comme des pêcheurs à la mouche, pataugent dans le ruisseau. Les autres restés sur la terre ferme nettoient les berges… Tous travaillent avec ardeur et dans la bonne humeur. Durant deux semaines, sous la conduite de Sylvain Massenez, coordinateur du service « Chantier Rivières », ils vont participer à ce chantier éducatif mis en place par l'association « Jeunesse et Cultures » en partenariat avec la Fédération de Pêche des Vosges et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Leurs missions : nettoyer le ruisseau, éliminer les embâcles, entretenir la végétation arborescente des berges, planter des arbres, créer une fascine en saule ou des frayères, installer des abreuvoirs, etc… Issus du département, ces jeunes en difficultés ont été repérés par un éducateur spécialisé puis sélectionnés par une assistante sociale en lien avec les partenaires sociaux. « *On choisit les jeunes qui nous semblent les plus motivés* » souligne celle-ci, « *car le nombre de places est limité* ». Pour la plupart, c'est une première expérience de travail, un apprentissage du respect sous toutes ses formes : respect des horaires, des collègues, des consignes de sécurité notamment… C'est aussi la découverte des notions de travail, d'engagement, d'efforts… C'est surtout une chance de s'offrir des perspectives d'avenir ! Une fois le chantier achevé, chacun de ces jeunes bénéficiera d'un suivi et d'un accompagnement personnalisés. Certains reprendront le chemin de l'école, d'autres suivront une formation spécialisée ou intègreront le monde du travail. Inscrits dans une démarche de développement durable, les 30 à 35 chantiers de ce type organisés chaque année sont financés par le Conseil général des Vosges, la Région Lorraine, l'Europe (FSE[1]), la Ville d'Epinal et l'Agence Nationale de Cohésion Sociale.



[1] *Fonds Social Européen*

L'insertion : redonner confiance

Près de 14 000 Vosgiens perçoivent aujourd'hui le RsA. Parmi eux, plus de 2 000 (hors Insertion par l'Activité Economique) bénéficient des actions du programme départemental d'insertion piloté par le Conseil général.



Si Pôle Emploi demeure la porte d'entrée privilégiée du retour à l'emploi, nombre de demandeurs, bénéficiaires du RsA, chômeurs de longue durée ou en fin de droit, jeunes sans qualification, ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire. Pour appréhender et tenter de résoudre dans leur globalité les difficultés sociales, matérielles et comportementales auxquelles ils sont confrontés, des ateliers animés par des travailleurs sociaux sont organisés. Dans certains ateliers, on apprend à cibler sa recherche d'emploi, à prospecter par téléphone, à rédiger un CV, une lettre de motivation ou à préparer un entretien d'embauche. Dans d'autres, on travaille davantage sur soi, pour se remobiliser, être mieux dans sa peau… D'autres freins au retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle existent. La mobilité, dans un département rural comme les Vosges, peut ainsi vite devenir un véritable facteur d'exclusion. Pour faciliter les déplacements, le Conseil général, dans le cadre de son Plan Départemental d'Insertion peut donc attribuer des aides : aide au passage du permis de conduire, aide aux frais annexes (réparation de véhicule, assurance), aide à l'achat de titres de transports…

Permettre à chacun d'accéder aux soins médicaux, de trouver ou de se maintenir dans son logement participe aussi de l'accompagnement médico-social proposé.

Chantiers et entreprises d'insertion : une 1ère étape vers l'emploi

Pour certains, le retour à l'emploi passe aussi par un chantier ou une entreprise d'insertion. Ces structures offrent un cadre de travail où la personne est salariée, se trouve en situation de production, bénéficie d'un tutorat pour l'apprentissage des gestes professionnels. Cette embauche leur permet surtout de se remettre dans le bain c'est-à-dire de se retrouver en situation de production, de se réadapter à un rythme de travail et à l'organisation d'une entreprise (travail en équipe, respect des consignes, des horaires…).

Handicap : favoriser l'insertion sociale

Permettre à tous les Vosgiens, de 20 ans à l'âge légal de la retraite et en situation de handicap, de réaliser leurs projets de vie : tel est le défi que s'efforcent de relever les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)



Financés intégralement depuis 2003 par le Conseil général, cinq SAVS accompagnent chaque mois plus de 200 adultes en situation de handicap vivant à domicile. Répartis sur tout le département, ils couvrent tous les types de handicap (déficiences physique, intellectuelle, sensorielle ou psychique). Ces structures constituées d'équipes pluridisciplinaires accueillent, informent, soutiennent et aident les personnes à réaliser leur projet de vie et à satisfaire leurs besoins en activant les relais adéquats. Mais les personnes en situation de handicap attendent souvent plus qu'une aide matérielle, si indispensable soit-elle. « Elles ont envie de sortir, de voir du monde, de nouer des relations amicales, de partager des émotions des expériences, bref de vivre comme tout un chacun » explique Rachel Louis, l'une des 3 animatrices du SAVS de la Déodatie.

Pour répondre à ce souhait et créer du lien social entre adultes handicapés, de nombreuses actions sont ainsi initiées par l'ADAPEI 88, l'UNAFAM

Rendre les choses possibles

Le SAVS de la Déodatie propose l'organisation de sorties au restaurant, cinéma, concert ou encore culturelles pour les bénéficiaires déficients intellectuels du secteur. L'objectif principal de ces actions est de développer et de favoriser l'autonomie. Les équipes du SAVS accompagnent également ces personnes dans l'organisation de voyages. « *L'objectif est que, durant le séjour, les participants se prennent en charge ; contrairement aux voyages adaptés où l'encadrement est présent* », ajoute Rachel !

Développer son autonomie et s'investir dans l'organisation des actions

« *A Epinal, nos bénéficiaires sont très demandeurs de ce type d'action* » explique Claire Duchaine, intervenante au SAVS d'Epinal. « *Les actions organisées sont variées; sorties au restaurant, au cinéma, au théâtre ou encore visites d'expositions culturelles… Cette année, nous sommes, notamment, allés à leur demande à Fraispertuis avec les navettes LIVO et nous avons également participé à Handi Air*[1] » raconte Claire.

1 Manifestation durant laquelle des vols en ballon, ULM ou planeur sont proposés



Aider les seniors à bien vieillir

Pour aider les seniors à « bien vieillir » chez eux ou en établissement, le Conseil général développe de nombreuses actions. Coup d'œil sur les plus emblématiques.

LES ATELIERS « SÉCURITÉ ROUTIÈRE » : OBJECTIF MOBILITÉ

Sensibiliser les seniors vosgiens aux effets du vieillissement et aux risques routiers et leur permettre de continuer à conduire le plus longtemps possible en toute sécurité, c'est l'action que le Conseil général en partenariat avec la Préfecture des Vosges et l'association Agir-Route Vosges décline sur le département au travers de ses six CLIC.

En 2014, c'était au CLIC de Bruyères que revenait l'organisation de cette manifestation. Après une conférence inaugurale assurée par le Dr Bastien début septembre, une centaine de retraités s'est inscrite aux quatre ateliers qui ont suivi.

Séances de code de la route

Au cours de deux ateliers « code de la route » sous la houlette de Jean-François Colin et René Lalloué, enseignants en retraite et intervenants bénévoles de l'association Agir-Route, les seniors ont pu rafraîchir leurs connaissances du code.

Séance vieillissement, maintien ou arrêt de la conduite automobile

Cette séance animée par Dominique Forquin a permis de mieux prendre en compte les paramètres associés au vieillissement et leurs conséquences sur la conduite : modification du sommeil, des capacités cognitives, sensorielles….mais aussi d'aborder le difficile problème de l'arrêt de la conduite.

Séance « pratique »

Dans une ambiance très détendue, les retraités ont pu tester par ordinateur et pédalier interposés leurs réflexes, leur capacité à analyser la situation et à prendre la bonne décision… Un parcours à bord d'un véhicule de l'auto-école en compagnie d'un moniteur leur a ensuite été proposé.
De quoi reprendre confiance en soi et continuer à conduire le plus longtemps possible en toute sécurité !

Une prochaine action se déroulera en 2015 dans le cadre du CLIC « Epinal et Couronne », 51 rue de Préfecture, 88000 Epinal, Tél. : 03 29 38 52 80

SANTÉ ET NUTRITION

La sécurité alimentaire, l'alimentation et la nutrition représentent des enjeux majeurs de santé publique, notamment pour les seniors. C'est ainsi que les actions de prévention menées contribuent à limiter les risques et participent au « bien vieillir ».

Le dépistage est devenu plus général, on parle désormais de risque cardio – métabolique. L'objectif étant de comprendre l'intérêt d'une prévention individuelle pour tous ceux qui ont des antécédents familiaux et personnels, mais également pour tous ceux qui veulent vivre longtemps … avec une santé de fer !

Une conférence et des ateliers

Après une conférence introductive le 30 septembre 2014 sur « les enjeux de la nutrition », Thierry Michel, nutritionniste et diététicien à la Prévention Santé Nutrition (PNS) Nancy a animé 4 ateliers. A chaque atelier, près de 60 participants, principalement des jeunes retraités, sont venus s'informer et acquérir les bons réflexes afin d'adopter une alimentation saine, complète et préventive pour se prémunir des risques de maladies.

Gym à domicile pour les couples aidants/aidés

Le groupe associatif «Siel Bleu» anime pour les personnes qui vivent à domicile un programme « Domisiel » de remobilisation par le biais d'une activité physique. Après avoir été présentés lors d'une réunion organisée par le CLIC de Remiremont et Vallées, six couples aidants/aidés ont suivi durant plusieurs mois, à leur domicile, des séances d'activités physiques adaptées. Le programme cofinancé notamment par le Conseil général compte 14 séances.

Prévenir les chutes

Près de 8 chutes sur 10 ont lieu au domicile des personnes (ou dans ses dépendances). Différents intervenants comme les ergothérapeutes (dont ceux du Conseil général pour les bénéficiaires de l'APA) peuvent conseiller les personnes âgées. Les professionnels de l'équipe médico-sociale qui réalisent les évaluations à domicile dans le cadre de l'APA donnent aussi des conseils sur la dangerosité d'un tapis, la nécessité de mettre une lampe dans un couloir, d'utiliser une canne….
Pour en savoir plus, contactez l'un des 6 CLIC



Pour en savoir plus !
Sur l'ensemble des actions de prévention, contactez :
• le Pôle Développement des Solidarités du Conseil général 2 rue Grennevo – 888026 Epinal cedex - Tél. : 03 29 29 88 51
• La Direction de l'Autonomie et de la Solidarité, Tél. : 03 29 29 00 76
• La Direction de la Solidarité et de la Vie sociale, Tél. : 03 29 29 86 18
Courriel : secretariatDGA@cg88.fr
Ou connectez-vous sur www.vosges.fr

Le Conseil général des Vosges propose

Vosges, le plus beau est avenir...

du 28 mars au 5 avril 2015

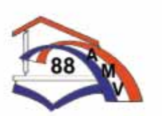
Pour le climat, on compte sur toi !

















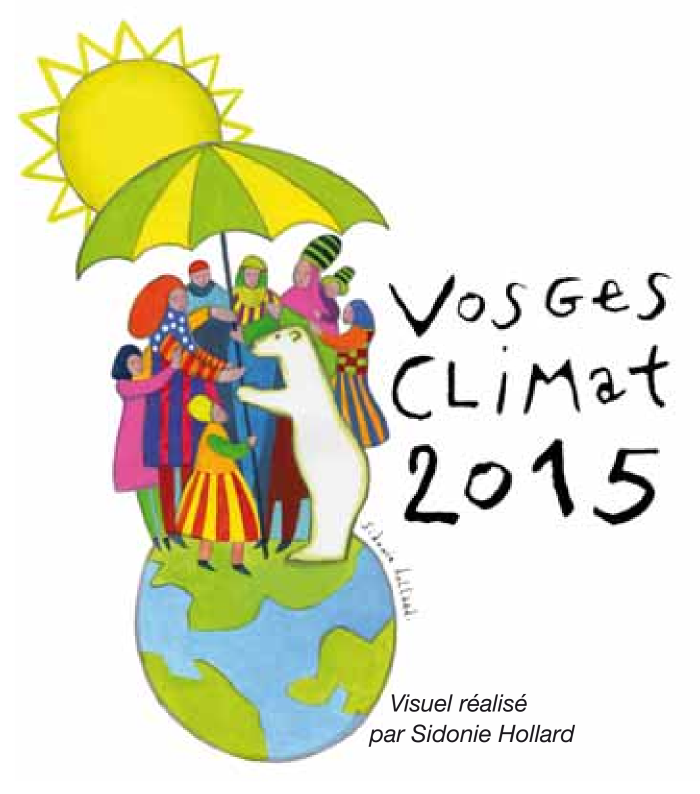
2015 : année du climat et des 10 ans de l'opération !

« Vosges le plus beau est avenir » fête cette année son 10e anniversaire. La mobilisation des Vosgiennes et des Vosgiens autour de l'opération depuis une décennie est remarquable et a assurément contribué à essaimer des comportements plus « éco-citoyens » à travers tout le département.

L'heure n'est pourtant pas au relâchement, car les défis restent nombreux. Pour cette 10e édition, il s'agira de sensibiliser les Vosgiens aux enjeux liés au réchauffement climatique.

Pourquoi agir sur cette thématique ?

La problématique n'est pas nouvelle. Le dérèglement climatique est une réalité mais la prise de conscience est encore loin d'être acquise. Comment agir sans comprendre ? Comment comprendre et agir si l'on ne se sent pas concerné ?
L'année 2015 sera l'occasion de remettre le sujet au cœur de l'actualité et de nos préoccupations. La France accueille, en effet, à Paris la « COP 21 », une conférence internationale qui suscite de nombreux espoirs quant aux mesures fortes et concrètes qui pourraient y être prises en faveur du climat.
Fort de cette dynamique, le Conseil général souhaite contribuer à la sensibilisation des citoyens à l'importance de ce sujet pour notre avenir commun.



Visuel réalisé par Sidonie Hollard



L'action du Conseil général s'inscrit dans un mouvement initié dans les Vosges par la plateforme départementale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable qui a fait du climat le fil rouge de son action en 2015, à travers son opération « Vosges climat 2015 ».
Aussi, à l'occasion de cette nouvelle édition de « Vosges le plus beau est avenir », les associations, collectivités, établissements scolaires, crèches, chambres consulaires, établissements publics ainsi que toutes les structures parties prenantes sont invités à proposer une action permettant de participer à cette dynamique. Contrairement à une idée encore trop répandue, le climat, ce n'est pas la météo !
Ses enjeux sont très divers et peuvent être déclinés au travers de très nombreuses thématiques que vous pouvez explorer pour mettre en place une action de sensibilisation à destination de votre public :

• climat et biodiversité • climat et qualité de l'air
• climat et accidents météorologiques • climat et énergies
• climat et mobilités • climat et alimentation • climat et eau
• climat et paysages • climat et qualité de vie
• climat et modes de vie futurs • climat et agriculture • …

Les actions éco-citoyennes portant sur d'autres thématiques, ainsi que les traditionnels nettoyages de printemps ont bien entendu toute leur place dans cette nouvelle édition de « Vosges le plus beau est avenir ».

Chaque action figurera dans un programme départemental qui sera mis en ligne sur le site www.vosges.fr/vosgesleplusbeau dès le mois de mars 2015, afin que chaque Vosgien qui souhaite prendre part à une action près de chez lui puisse accéder à l'information et devenir à son tour acteur de l'opération.



du 28 mars au 5 avril 2015

Dossier de participation Édition 2015

Fiche à retourner avant le 8 février 2015

Nom de la structure : ______________________________

Type de structure (commune, communauté de communes, association, structure de collecte de déchets, établissement scolaire ou autre) :

____

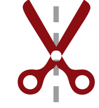
Adresse : ______________________________

Code postal : ______________ Commune : ______________________________

Nom des partenaires : ______________________________

Titre de votre opération **(obligatoire)** : ______________________________

	Action n°1	Action n°2	Action n°3
Type d'action (chantier de nettoyage, exposition, conférence, visite guidée, autre)			
Lieu de l'action (le plus précis possible, préciser le site retenu)			
Date et horaires précis de l'action			
Estimation du nombre de participants adultes Estimation du nombre de participants enfants (<15 ans)			
Votre action est-elle réservée à un public particulier (écoliers, adhérents…) ? Si oui, lequel ?			















Décrire précisément le contenu de votre opération : ______________________________

____

____

____

Info chantier :

IMPORTANT : dans le cadre d'un chantier de nettoyage, il est impératif de prévoir un lieu pour le regroupement des déchets récoltés, accessible aux camions de collecte, et de prévenir la structure assurant la collecte de vos déchets.

Lieu prévu pour le regroupement des déchets récoltés (adresse précise) : ______________________________

____

Structure de collecte de vos déchets : ______________________________

J'ai prévenu ma structure de collecte des déchets et les participants à l'action apporteront les déchets « verre » « métaux » :

☐ à la déchetterie située ______________ ☐ aux collecteurs situés ______________

Et les piles ☐ au container « Côté pile » situé ______________________________

Vos besoins pour cette action :

Communication :

Description	Quantité demandée
Affiche A5 à personnaliser	
Affiche A5 non personnalisable	
Affiche A3 à personnaliser	
Affiche A3 non personnalisable	

Matériel (fourni uniquement dans le cadre d'un chantier de nettoyage) :

Description	Quantité demandée
Paires de gants adultes (taille 10)	
Paires de gants enfants (< 15 ans) (taille 6)	
Sacs poubelles (50 litres)	

La promotion de chaque action devra également être assurée au niveau local par chaque organisateur.

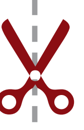
Le Conseil général pourra adapter les quantités demandées en fonction des stocks disponibles.

Souhaitez-vous que votre action figure sur le site Internet du Conseil général ? ☐ Oui ☐ Non

Signature du responsable de la structure : date :

Vous pouvez télécharger ce dossier sur www.vosges.fr

Fiche à retourner complétée avant le 8 février 2015 à l'adresse suivante :
Conseil général des Vosges - Pôle Développement du Territoire - Mission Développement Durable
8 rue de la Préfecture - 88088 EPINAL CEDEX 9 - Tél : 03 29 29 89 86 – Courriel : vosgesleplusbeau@cg88.fr





D'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL
(textes publiés sous la responsabilité des groupes)

Groupe Majorité départementale

Vecteur essentiel de compétitivité économique, l'accès au très haut débit est indispensable pour le développement du territoire. C'est pourquoi le Groupe de la majorité départementale soutient le plan d'aménagement numérique qui prévoit de déployer la fibre optique de manière homogène sur tout le territoire vosgien en 5 ans pour un coût de 30 millions d'euros et ce, même si cette intervention n'est pas de la compétence du Conseil Général.
Ce plan d'aménagement numérique permettra de résorber en priorité les zones blanches Haut Débit, pour lesquelles il y a une vraie défaillance des opérateurs privés. L'objectif de ce plan départemental est de garantir un débit « plancher » de 3 à 4 Mbit/s à l'ensemble des vosgiens. Les premières réalisations concrètes ont déjà été mises en œuvre.
Pour les professionnels, le Département a mis en place un dispositif spécifique. En effet afin de les accompagner dans leur recherche de solutions de raccordement Très Haut Débit, le Conseil général a créé un guichet « Très Haut Débit ». Cet outil évalue leurs besoins en services numériques. Le guichet dimensionne ensuite l'intervention du Conseil général sous réserve de la souscription par le professionnel d'un abonnement adéquat.
Parallèlement, le Département des Vosges réalisera la desserte optique de l'ensemble des Parcs d'Activités d'Intérêt Départemental du programme CAP VOSGES permettant aux entreprises qui y sont implantées ou y projettent une installation de disposer d'un accès au Très Haut Débit d'un minimum de 100 Mbit/s.
L'intervention du Conseil général des Vosges en matière de haut débit participe directement au maintien et à l'implantation de nouvelles entreprises (grandes entreprises, PME, PMI, TPE ou professions libérales) au sein du département et contribue aussi à son attractivité et à sa cohésion.
Les membres du groupe de la Majorité départementale adressent à toutes les Vosgiennes et à tous les Vosgiens leurs meilleurs vœux pour l'année 2015. Des vœux de paix et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous. Des vœux de réussite et de prospérité pour notre département.
Le groupe « Majorité départementale » : Roland BEDEL, Yannick DARS, Gilbert DIDIERJEAN, Yvon EUGE, Philippe FAIVRE, Jean-Pierre FLORENTIN, Jean-Jacques GAULTIER, Luc GERECKE, Martine GIMMILLARO, Simon LECLERC, Colette MARCHAL, Guy MARTINACHE, Gérard MARULIER, William MATHIS, Dominique PEDUZZI, Jackie PIERRE, Claude PHILIPPE, Christian PONCELET, Alain ROUSSEL, Jean-Guy RUHLMANN, Gérard SANCHO.

Groupe des élus Républicains Et Socialistes

Aux vosgiennes et vosgiens nos vœux de bonne santé, de réussites collectives et personnelles.
Depuis 2011, notre groupe a pesé de tout son poids pour obtenir les changements nécessaires tant pour la gouvernance de notre Département que dans ses orientations : triple arrêt à la hausse des taxes, à celle de la dette aussi bien qu'aux PPP qui auraient entrainé les Vosges dans des zones financières dangereuses ; à l'inverse nous avons pesé sur l'accélération des dossiers stratégiques pour l'avenir des Vosges comme le plan très haut débit, avec l'appui du gouvernement. Notre groupe reste dans une attitude constructive : ni toujours dans l'opposition, ni toujours dans un soutien aveugle à l'exécutif.
Pour l'avenir, notre département va changer, dans le contour des cantons, nouveau cadre de développement pour nos territoires, dans le contexte de fusion des Régions avec un partage plus clair des compétences. Notre Département devra gérer l'argent public, effort des contribuables, au plus efficace, sans saupoudrage électoraliste en se fixant des priorités stratégiques, au bénéfice de l'emploi et de la qualité de vie de chaque vosgien.
C'est notre vœu pour le temps qui vient.
Pour le groupe, etiennepourcher.fr

Groupe Union Départementale des Socialistes et Républicains

Nous vous souhaitons une bonne année à vous tous habitants des Vosges, du petit enfant aux personnes de grand âge, entrepreneurs et salariés, agents de tous les services publics, responsables et bénévoles d'associations.
Pour nous, ce sont toutes les Forces Vives qui permettent d'avancer pour le progrès économique et social : c'est ça, Voir la Vie en Vosges.
Comptez sur nous pour prendre toujours les meilleures décisions pour votre vie quotidienne, pour l'intérêt Général, pour la République afin que notre Département vive démocratiquement sans postures politiciennes et sans blocages.
C'est pourquoi dans le débat budgétaire, nous avons soutenu en priorité l'économie, les communes et les associations sportives, culturelles, citoyennes.
Frédéric DREVET, Patrice JAMIS, François-Xavier HUGUENOT
Twitter @fxhepinal – blog : http://fxhepinal.org


© Michel Laurent

Les familles en ligne de mire de la démarche « Stations-Vallées »

Dans le cadre de la stratégie touristique du Massif des Vosges, le Conseil général s'est porté volontaire pour piloter la filière « Stations-Vallées ».

L'objectif est de faire du massif des Vosges une destination famille à part entière, en été comme en hiver. Cela nécessite d'améliorer et de développer l'offre et l'accueil de la clientèle touristique « famille », de communiquer autour de cette cible, de mettre en réseau les acteurs et d'accompagner financièrement des porteurs de projets.

Cette opération est soutenue à 50% par l'Etat, à 20% par les régions Alsace et Lorraine, à 19% par les départements des Vosges, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et à 11% par les communes et syndicats mixtes des stations engagées dans la démarche.

10 stations et leurs vallées impliquées

Sur l'ensemble du massif des Vosges, 10 territoires ont été sélectionnés pour entrer dans la démarche. Sur le département des Vosges, 5 stations sont impliquées :

- **Gérardmer et La Bresse** (déjà labellisées «Famille plus», un label destiné à valoriser les communes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles).
- **Bussang - Larcenaire**
- **Le Rouge Gazon - Saint-Maurice-sur-Moselle**
- **Ventron**

Par ailleurs, dans chaque territoire, un référent « famille » a été désigné pour animer et suivre en local l'avancée de la démarche. Pour le département des Vosges, il s'agit des Offices de Tourisme de Ventron, Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, La Bresse et Gérardmer.

Un accompagnement par un bureau d'études expert

Le Conseil général se fait accompagner par un bureau d'études expert sur la clientèle « famille », CIMBO Conseils basé à Annecy. Celui-ci propose depuis décembre 2013 des actions concrètes aux Stations-Vallées impliquées dans la démarche :

- Formations des référents « famille »
- Ateliers professionnels pour les hébergeurs et prestataires d'activités
- Voyage d'études dans une station « famille » en Autriche
- Enquêtes de satisfaction clientèle « famille » hiver et été
- Audits individuels des stations et préconisations

Animation de la démarche : un poste dédié à l'animation de la filière « Stations-Vallées »

Dans le cadre de la démarche et pour maintenir une dynamique auprès des stations, un poste de chargé de mission animation « Stations-Vallées » a été créé et un agent a été recruté. Elodie Nerambourg occupe le poste depuis mars 2014. Il s'agit d'accompagner individuellement les stations volontaires dans l'amélioration de leurs offres, leurs services, leurs équipements. Enfin, pour un relais fonctionnel sur le massif des Vosges, Elodie travaille en synergie avec le bureau d'études CIMBO Conseils.

+ Conseil général des Vosges, Direction du Développement de l'Activité Économique - Mission tourisme
Tél. : 03 29 82 45 03
Courriel : enerambourg@cg88.fr
www.tourismevosges.fr

« MAINTENANT » À LA MANUFACTURE DE BAINS-LES-BAINS

En avril, dans le cadre magnifique de la manufacture royale de Bains-les-Bains, Michael Castellanet réalisateur, acteur, scénariste, spécialiste des tournages courts et la jeune société de production Hojoh, tourneront « Maintenant », le premier long métrage français en un plan séquence unique. Une heure trente de suspense, d'amour et de trahison interprétée par des comédiens de talent dont Jean-Claude Dreyfus. Pour financer ce projet, l'équipe a choisi de faire appel au financement participatif. Chacun peut ainsi contribuer (à partir de 5 €) à relever ce défi artistique et technique que constitue le tournage de « Maintenant ».

Pour participer, il suffit de se connecter sur http://fr.ulule.com/maintenant/



l'innovation au service de l'excellence

C'est le 3 octobre 2014, en présence de très nombreuses personnalités du monde politique et gastronomique que la Société De Buyer a inauguré ses nouveaux locaux.



Implantée au Val d'Ajol depuis 1830, l'entreprise, spécialiste des ustensiles de cuisine et de pâtisserie haut de gamme, a, en effet, investi 5 millions d'euros pour créer de nouveaux espaces. Une partie de l'usine a été démolie pour laisser place à des bâtiments neufs, plus spacieux et plus fonctionnels. 3 400 m² ont ainsi été dédiés à la production et 1 150 m² à des bureaux répartis sur 3 étages. Aménagé en terrasse, au dernier étage, un showroom permet également d'exposer les différents produits fabriqués sur le site.

Avec l'aide du Conseil général

Ces investissements auxquels le Conseil général a choisi d'attribuer une subvention de 250 000 € sont à la hauteur des ambitions affichées par ce groupe familial prospère qui, depuis six générations, a su conjuguer inventivité, audace, performance technique et savoir-faire.

184 ans après sa création, la société De Buyer propose plus de 3 000 produits, exporte dans 98 pays, emploie 150 salariés et ne cesse d'innover. De la poêle en acier au moule en silicone en passant par les mandolines, batteries de cuisine en inox ou incontournables casseroles en cuivre, De Buyer équipe non seulement les cuisines les plus étoilées et les plus prestigieuses du monde mais aussi celles des particuliers passionnés de gastronomie. Grâce aux cinq employés de son bureau de Recherche et Développement intégré, l'entreprise, classée par l'Etat « Entreprise du Patrimoine Vivant » dépose chaque année une dizaine de nouveaux brevets. Car, comme le rappelait le patron, Hervé De Buyer, lors d'une interview sur Vosges Télévision : « *il ne suffit pas d'être bon, il faut être le meilleur* » !



Carte d'identité

De Buyer Industries

Spécialiste français des ustensiles de cuisine et pâtisserie

25, Faymont
88340 Le Val d'Ajol

Date de création : 1830

Pdg : Claude Haumesser

Président du Conseil de surveillance :
Hervé de Buyer

CA : 26 M€

Effectifs : 150 salariés

Points de vente : 800



DISTINCTION

A l'occasion de la remise des trophées « Les Chênes du Grand Est » organisée par la Société Générale le 18 septembre 2014 au zénith de Strasbourg, la société De Buyer, s'est vu remettre le prix spécial du jury. Les Trophées des Chênes récompensent les sociétés familiales qui assurent une croissance durable, et qui valorisent la culture d'entreprise et le savoir-faire.



Un projet jeune au cœur de la diplomatie du G20

Pierre Manenti (au centre de la photo), lauréat du concours Model G20, s'est envolé en juillet dernier pour Sydney en Australie, afin de prendre part au « Youth 20 », le G20 des jeunes.

A 22 ans à peine, ce Vosgien, pure souche, a déjà gravi avec succès les marches des grandes écoles (Sciences Po Strasbourg, Centre For European Studies au Trinity College de Dublin, Licence d'histoire à Paris X). Il poursuit actuellement un master de Sciences économiques et sociales à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, avec un fort penchant pour l'histoire des relations internationales. Sélectionné parmi une centaine de candidats français, Pierre a représenté la France au sein d'une délégation de 4 autres étudiants. Chargé des questions liées au développement durable, il a eu le privilège de présenter et de défendre une recommandation portant sur l'agriculture durable et sur les politiques de management de l'eau. Celle-ci a d'ailleurs été adoptée en assemblée générale, lors de la clôture du sommet. Elle a donc figuré parmi les quinze recommandations inscrites au communiqué final et remises aux chefs d'Etat du G20 en amont de la rencontre de Brisbane du mois de novembre 2014.

Un voyage préparé dans le respect des règles protocolaires

Ce voyage en Australie ne s'est pas fait à la légère ! Il a été préparé et encadré, plusieurs mois auparavant par le quai d'Orsay, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Après de nombreuses rencontres avec les officiels des différents ministères français, Pierre était «parfaitement briefé» pour cette rencontre diplomatique d'envergure.
Voilà donc une bonne entrée en matière pour le jeune Vosgien qui nourrit le rêve secret d'une possible future carrière de diplomate !

Pour financer ce long et coûteux voyage, Pierre a bénéficié du soutien de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan et d'une bourse « Projet Jeunes » attribuée par le Conseil général des Vosges et le Conseil régional de Lorraine.

La 88 888e carte Zap délivrée

Dariane Jeanvoine, 15 ans, résidant à Golbey est la 88 888e titulaire de la carte ZAP+88. C'est accompagnée de son grand-père qu'elle est venue le 21 octobre dernier à l'Hôtel du Département pour recevoir officiellement son précieux sésame.

LA CARTE ZAP EN CHIFFRES

234 000 cartes délivrées depuis 1993

14 000 cartes délivrées depuis le 1er janvier 2014 (avec **16 977** cartes au total en cours de validité) et, à ce jour sur 2014, 54% des paiements effectués par Carte Bleue, via internet

Environ **4 000** chèques sport d'une valeur de **10** € demandés depuis la création du dispositif en juillet dernier

Cette carte créée en 1993 et diffusée chaque année à environ 20 000 exemplaires, est un outil majeur de la politique « jeunesse » du Conseil général. Destinée aux 10-25 ans, son succès ne s'est jamais démenti grâce à une évolution constante des avantages réservés à ses détenteurs.

Un chéquier de 139 euros

Achetée 10 €, elle est accompagnée d'un chéquier d'une valeur de 139 € permettant de régler ses achats auprès des 350 partenaires de la Mission Jeunes (auto-écoles, piscines, cinémas, librairies, salles de spectacle, stations de ski, parcs aventures, sites culturels...). La carte ouvre droit également à des réductions (assurances automobile et habitation, prévention routière, Fraispertuis City…) et à des bourses spécifiques (conduite accompagnée/supervisée, permis voiture ou 2 roues, BAFA[1]).



Dariane Jeanvoine a profité du nouveau chèque sport de la carte ZAP pour payer sa licence au Cercle des Nageurs d'Epinal dont elle est membre.

Dernière nouveauté en date : un chèque sport de 10 € mis en place en juillet 2014 afin de permettre aux jeunes de payer une partie de leur licence sportive pour la compétition.

Chaque année, plus d'1,2 million d'euros sont ainsi redistribués aux jeunes zappeurs, avec une ambition simple : les accompagner sur la voie de l'autonomie en facilitant leur accès au sport, aux loisirs, à la culture, en soutenant leur formation et en encourageant leur mobilité.

[1] Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Coup de «jeunes» sur la carte Zap

Pour célébrer ses 20 ans, la carte ZAP+88 s'offre un « relooking » complet. Sa nouvelle image née de l'imagination créative d'un « gars » Simon Termignon et d'une « fille » Maud Grelier, deux étudiants vosgiens, au talent prometteur, est aussi le résultat d'un partenariat exemplaire mis en place par le Conseil général et l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL).

Pour donner ce « coup de jeune » à la carte créée en 1993 par l'imagier Antonio Gacia, le Conseil général avec la volonté affichée de « faire travailler des jeunes pour les jeunes » choisit de lancer un appel à projets et de solliciter les étudiants de l'Ecole de l'image spinalienne. Six d'entre eux relèvent le défi et, avec l'aide de leurs professeurs, planchent sur le sujet…

Le regard de jeunes d'aujourd'hui

Le 12 mai 2014, un jury présidé par Etienne Thery, Directeur de l'ESAL et par le Vice-président du Conseil général se réunit et sélectionne deux candidats : Maud Grelier, élève en 2e année et Simon Termignon, élève en 3e année, dont les projets s'avèrent complémentaires. Simon a choisi de présenter en image les avantages de la carte Zap. Maud a d'abord réfléchi à l'aspect graphique global des supports… « *Il a donc fallu mettre en commun nos deux approches, proposer une nouvelle maquette et définir précisément le rôle de chacun, tout en garantissant l'unité du projet final…* » souligne Maud. Pas simple ! Mais pas de quoi entamer l'enthousiasme de nos deux artistes qui, ensemble, vont travailler plusieurs mois pour mettre au point et décliner graphiquement la nouvelle carte ZAP.

Une fresque actuelle et colorée

L'image créée par Simon sert de base. « *C'est une vision synthétique de ce que propose la carte aux jeunes* » souligne Simon. Et de quelle manière ! Le trait est énergique, le dessin dynamique, les silhouettes mouvementées, les postures stylées, les couleurs pétillantes… Résultat : un concentré de vie et d'énergie. Un univers fédérateur, parfaitement inscrit dans son époque auquel Maud a largement contribué, d'une part en imaginant une typographie spécifique en harmonie avec l'image créée, et d'autre part en déclinant graphiquement le visuel sur tous les documents de communication associés.

Conçue sur le principe d'une fresque en perpétuel devenir, jamais révélée en totalité mais dont on va découvrir, année après année, certains détails, la carte ZAP millésime 2015 devrait vite devenir « collector »…

Une démarche inédite

Au Conseil général, l'opération est à juste titre considérée comme un succès. A l'ESAL, la satisfaction est aussi de mise. Maud et Simon le reconnaissent : « *travailler à plusieurs n'est pas facile : il faut accepter de soumettre son travail au regard critique de l'autre, faire preuve de rigueur, se respecter l'un et l'autre, satisfaire les besoins du commanditaire* ». « *Mais c'est un apprentissage irremplaçable* » ajoutent-ils. Du côté de la direction de l'établissement on se félicite également de l'expérience. « *Au-delà de son intérêt créatif, ce projet s'est avéré extrêmement formateur pour nos jeunes qui se sont ainsi frottés à la réalité du monde du travail. Ils ont découvert toutes les facettes du métier, les contraintes techniques, financières, relationnelles, auxquelles les graphistes sont quotidiennement exposés* » explique Etienne Thery, Directeur qui s'est personnellement impliqué dans le projet.

Quant à Maud et Simon, outre « *leur légitime fierté d'avoir créé pour les jeunes de leur génération un outil de communication pérenne* », leur participation à cette belle aventure leur a également permis de bénéficier d'une bourse « Projets étudiants innovants » attribuée par le Conseil général et la Région Lorraine.

+ Pour en savoir plus : contactez la Mission Jeunes
Tél. : 03 29 29 87 12
www.facebook.com/cartezap88



Autoportrait de Maud et Simon

Podium

Art, littérature, sciences, sport, métiers d'art ou de bouche… Dans de multiples domaines, des Vosgiens se sont régulièrement distingués. « Vivre les Vosges ensemble » a choisi d'ouvrir ses colonnes à ceux qui portent haut les couleurs de notre département.

- **Lya Hof, Killian Latruwe, Ambre Vatrey-Guillemin, Jade Vatrey-Guillemin, Solène Vauthier et Salomé Vexlard**, devenus champions de France de voltige équestre 2014 dans la catégorie « Amateurs 4 ». La compétition s'est déroulée au Pôle européen du cheval près du Mans au début du mois de juillet. C'est avec leur jument Dalila, longée par Maurine Weber que ces six jeunes Vosgiens du **Club d'Epinal** Voltige sont montés sur la plus haute marche du podium.

- **Corentin Cune**, apprenti à la pâtisserie Schwartz de **Rambervillers**, sacré meilleur apprenti pâtissier lorrain le 15 octobre 2014 dans les locaux du CFA Pôle des Métiers d'Epinal. En avril prochain, il tentera de décrocher à Paris, le titre national.

- En octobre 2014, à Lille, à l'issue de trois jours de compétition acharnée, **Geoffrey Bubendorff**, 22 ans, élève du lycée Camille Claudel de **Remiremont** a décroché le titre de Champion d'Europe de taille sur pierre juste devant un candidat Autrichien

Si vous connaissez des Vosgiens susceptibles d'être mentionnés dans cette rubrique, n'hésitez pas à le faire savoir à la rédaction de « Vivre les Vosges ensemble » par téléphone au 03 29 29 87 30 ou par courriel (publication@cg88.fr) avant le 15 février pour une parution dans le numéro d'avril.

Ils ont gagné le carnet de timbres collector « Terroir et Gastronomie » et le livre « Petits plats d'automne/hiver » dédicacé par Laurent Mariotte

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 49 était LA SCORSONERE. A l'issue d'un tirage au sort effectué le 2 décembre par Maître Fleschen, huissier de justice à Epinal parmi les 629 bonnes réponses reçues, ont été déclarés gagnants :

Marie-Noëlle AMANN (RELANGES) ; Odile AUBERT (THAON-LES-VOSGES) ; Françoise AURY (FRAIZE) ; Jennifer BABEL (VIMENIL) ; Noël BAER (MENIL-EN-XAINTOIS) ; Marie BERTON (JEANMENIL) ; Isabelle BLAISE (JEANMENIL) ; Maurice BONNARD (RAON L'ETAPE) ; Fanny BOTTIN (SAINT-BASLEMONT) ; Betty BOURGEOIS (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Marie-Claude BREFORT (EPINAL) ; Christine BRICOUT (XERTIGNY) ; Andrée CLAVIER (LAFAUCHE (52700)) ; Aliette CLAVIER (SAINT-AME) ; Régine CLEMENT (DOUNOUX) ; Bernadette COLLIGNON (HADOL) ; Brigitte CREUSOT (SAINT-NABORD) ; Marie-Chantal CUNY (BAN-DE-LAVELINE) ; Marie-Thérèse DEGRAS (ELOYES) ; Guy DELASSAUX (VITTEL) ; Claudine DEMANGE (VITTEL) ; Sophie DEMEZIERES (EPINAL) ; Micheline FALIGUERHO (VAGNEY) ; Jean-Paul FLORENTIN (SAINT-PAUL) ; Anaïs GRIES (PARGNY-SOUS-MUREAU) ; Jeannine GUILLAUME (DARNIEULLES) ; Jean-Paul GURY (NEUFCHATEAU) ; Bernadette HUMBERTCLAUDE (LA BRESSE) ; Marie-Hélène JOLY (LA BRESSE) ; Jacqueline LAHALLE (MIRECOURT) ; Annick LALLEMANT (GOLBEY) ; André-Paul MAGINOT (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Claudine MAISON (RAMBERVILLERS) ; Bernard MATHOUILLOT (NEUFCHATEAU) ; Chantal MELCION (GIRONCOURT-SUR-VRAINE) ; Marcelle MOUGEOLLE (LAVELINE-DEVANT-BRUYERES) ; Xavier PETIN (SAINT-NABORD) ; Pascal PHILIPPE (AYDOILLES) ; Nathalie PIERRE (DOCELLES) ; Valérie ROLIN (AUTREVILLE) ; Marie-José RONIN (GERARDMER) ; Marie-Christine SAEZ (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Josette SAINT-DIZIER (MOYENMOUTIER) ; Michel THIEBAUT (GRANGES-SUR-VOLOGNE) ; Daniel TOUILLOT (POMPIERRE) ; Jacques TOURNEUX (EPINAL) ; Denis TOUSSAINT (SAULXURES-SUR-MOSELOTTE) ; Mathilde VINCENT (GIRANCOURT) ; Marc VOGLEY (VAGNEY) ; Christelle VOILQUIN (EPINAL).

Bravo à tous !

Trouvez le mot mystère

et gagnez le livre «Vosges, Art de Vivre et Création»

Repérez les 12 lettres dans les cellules colorées, remettez-les dans le bon ordre et découvrez le mot mystère. Indice : elle passe parfois de 28 à 32, ou même à 36, depuis déjà 50 numéros. De quoi s'agit-il ?



[Avant le 16 février 2015]

❶ En 2004, il avait fait la une du numéro de Vivre les Vosges Ensemble, pour son sacre à Athènes. De qui s'agit-il ?

❷ Un portrait était consacré à ce photographe nature dans le numéro 9 de Vivre les Vosges Ensemble. De qui s'agit-il ?

❸ Elle en avait la frimousse « barbouillée » en 1ère de couverture du numéro 11 de Vivre les Vosges Ensemble. De quoi s'agit-il ?

❹ Ce grand chef cuisinier vosgien en portrait dans le numéro 13 a été jury d'une célèbre émission culinaire. De qui s'agit-il ?

❺ Le 10 juin 2007, il a fait son entrée dans les Vosges à grande vitesse. De qui s'agit-il ?

❻ Elles se sont exposées dans les Jardins du Luxembourg à Paris en avril 2008 ? Qui sont-elles ?

❼ Ce chanteur est venu en résidence dans les Vosges en 2009-2010. De qui s'agit-il ?

❽ C'était le thème de l'édition 2011 de l'opération « Vosges le plus beau est avenir ».

❾ En 2012, on a fêté son 600e anniversaire. De qui s'agit-il ?

❿ Une des missions du Conseil général a été mise en avant dans le dossier du numéro 40 de Vivre les Vosges Ensemble. Laquelle était-ce ?

⓫ Une nouvelle rubrique valorisant les métiers du Conseil général a vu le jour dans votre magazine en 2012. Quel est son nom ?

⓬ Originale, colorée et chaudement vêtue, elle a reçue le prix « Territoria » d'argent en 2014. De qui s'agit-il ?

LE MOT MYSTÈRE est :

JEU CONCOURS

Trouvez le mot mystère et gagnez le livre «Vosges, Art de Vivre et Création»

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre avant le 16 février 2015 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Conseil général des Vosges – Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing - 8, rue de la Préfecture - 88088 Epinal cedex 9 - en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise. 50 bonnes réponses seront tirées au sort et gagneront le livre «Vosges, Art de Vivre et Création» d'une valeur de 25 €. Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine «Vivre les Vosges ensemble» dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil général des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse). Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, 26 rue Thiers à Epinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil général des Vosges, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal Cedex 9 et être consulté sur le site Internet www.vosges.fr.

Recette de Philippe GEGOUT du collège de Le Tholy

Wraps de chou au petit salé

Préparation : 1h30 **Cuisson :** 2h **Facile** 

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 300 gr de jarret de porc salé
- 200 gr de poitrine salée
- 1 chou vert frisé
- 1/4 de chou rouge
- 2 carottes
- 1/2 litre de jus de veau lié
- 1 œuf
- 1 poireau
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon rouge
- 2 oignons
- 500 gr de pommes de terre
- 10 cl de vin rouge
- 2 cuillerées à soupe de miel
- 2 morceaux de sucre
- persil, laurier, thym, sel poivre

Préparation

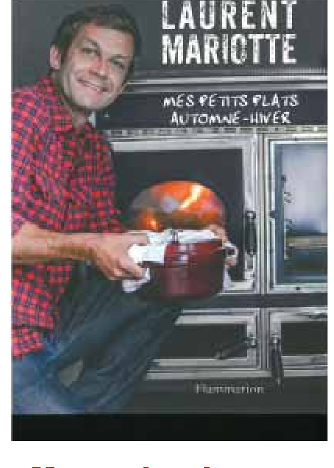
La veille, faites cuire le petit salé avec le poireau, les carottes, les oignons, le laurier, le persil et laissez refroidir dans le bouillon. Le jour même, lavez puis émincez le chou rouge, faites revenir dans un peu de graisse avec l'oignon rouge haché. Ajoutez le vin, faites réduire, ajoutez 2 verres d'eau, 1/4 de litre de jus de veau lié, 1 morceau de sucre, sel, poivre et laissez cuire deux heures dans un four à 150°.

Lavez le chou vert, défaites les feuilles une à une et faites-les cuire dans une grande quantité d'eau salée puis faites-les refroidir. Désossez le jarret, découpez au couteau la viande et les légumes en brunoise; réunissez le tout dans un saladier en ajoutant l'échalote, l'ail et le persil hachés; incorporez l'œuf; assaisonnez et mélangez bien. Mettez la farce dans les feuilles de chou en forme de boudin, mettez-les dans un plat creux légèrement beurré et tenez au frais. Faites cuire les pommes de terre dans de l'eau salée. Réchauffez le chou en ajoutant un peu de jus de veau lié.

Confectionnez une petite sauce en caramélisant le morceau de sucre restant avec une cuillère de vinaigre, le restant du jus de veau et le miel.

Dressez les assiettes.

Pressez les pommes de terre au milieu de l'assiette à l'aide d'une fourchette, déposez dessus les farcis coupés en deux façon wraps, ajoutez à côté un peu de chou rouge confit et un cordon de sauce miellée.



« Mes petits plats Automne – Hiver » par Laurent Mariotte

Bouchées pour l'apéritif, potages qui réchauffent, viandes et volailles mijotées, poissons cuits au four, grands classiques revisités, desserts festifs : Laurent Mariotte a réuni pour vous plus de 60 recettes à prix modéré et faciles à réaliser. Le cuisinier vosgien qui anime sur TF1 « Petits Plats en équilibre » et présente « A toutes saveurs » sur France Info est un fervent défenseur d'une agriculture locale et d'une cuisine simple avec des produits de saison.

« Ses petits plats automne-hiver » sont à déguster sans aucune modération !

Ed. Flammarion – 19,90 €

Les médecins de PMI

Les médecins territoriaux exercent dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), et au sein des Etablissements Médico-Sociaux (EMS). Portrait d'Hélène Thiriat-Delon et de Karolina Geneva, toutes deux médecins de PMI, respectivement, à la Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) d'Epinal et de Neufchâteau.

Le médecin de PMI est responsable de l'action départementale en matière de Protection Maternelle et Infantile. «*Nous devons, à ce titre, assurer la prévention sanitaire des enfants et de leur famille*» précise Karolina Geneva, médecin de PMI depuis 2010. « *Pour y parvenir, nous avons des missions très larges et variées, alliant actions purement médicales, actions médico-sociales et épidémiologiques (étude de la santé des enfants)* » détaille à son tour Hélène Thiriat-Delon, médecin de PMI depuis les années 90.

Prévention et soutien à la parentalité

Lors de consultations, des examens auprès des enfants de 0 à 6 ans sont proposés gratuitement à toutes les familles. « *Hormis les examens médicaux classiques effectués (pesées, mesures, vaccinations…) ces rencontres sont également une occasion pour échanger et dialoguer avec les parents sur le développement de leur enfant, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien telles que l'alimentation, le sommeil, l'éducation ou encore des problèmes liés au logement…* » explique Karolina.

Prévention en milieu collectif

Des bilans de santé sont réalisés auprès de tous les enfants de moyenne section de maternelle. Une puéricultrice ou une infirmière avec une orthoptiste font passer aux enfants des tests visuels, auditifs, de langage et psychomoteurs. Le médecin examine ensuite les enfants en présence des parents, explique les résultats obtenus et échange avec eux sur la prise en charge de l'enfant. « *En cas de problème détecté, le médecin conseille et assiste les parents dans leurs démarches ou les oriente vers les services compétents : CMPP[1], CMP[2], CAMSP[3], MDPH[4], médecins, orthophonistes, psychomotriciens...*» raconte Hélène. A la demande des enseignants ou des familles, le médecin de PMI peut participer aux réunions des équipes éducatives afin d'y donner un avis médical sur une situation particulière ou d'apporter des conseils dans la mise en place d'aménagements pédagogiques.

Centre de planification

Le médecin de PMI travaille en centre de planification. Il y donne des consultations auprès de jeunes adolescents qui s'interrogent sur leur vie affective, sur les différents moyens de contraceptions ou tout simplement pour les écouter et les rassurer. Il y assure les prescriptions utiles (contraception, traitement des Infections sexuellement transmissibles …)

Protection des enfants en danger

Le médecin de PMI participe à l'évaluation pluridisciplinaire des informations préoccupantes et propose, en concertation avec les professionnels des MSVS, des solutions aux parents. «*Différentes aides peuvent être envisagées mais il est indispensable que la famille adhère aux propositions.*» affirme Karolina. «*Tout notre travail d'accompagnement sert à améliorer la situation familiale dans l'intérêt de l'enfant*» ajoute-t-elle. Référent médical des enfants placés en famille d'accueil, le médecin de PMI maintient le lien entre les accueillants, les enfants et les parents.

Contrôle et agrément des familles et des établissements d'accueil

Le médecin procède au contrôle et à l'évaluation des assistants maternels et familiaux en vue de l'obtention ou du renouvellement de leur agrément.

Un travail d'équipe et de partenariat

Le médecin de PMI travaille en équipe avec d'autres professionnels départementaux (infirmières, puéricultrices, sages-femmes, secrétaires, assistants sociaux, psychologues…) ainsi qu'avec des partenaires extérieurs (hôpitaux, maternités, santé scolaire, organismes en lien avec la prise en charge des handicaps ou des problèmes psychologiques, écoles...) pour une meilleure prise en charge de l'enfant. « *Cette multiplicité de partenaires permet une complémentarité des compétences* » conclut Karolina.

[1] *Centre Médico-Psycho-Pédagogique*
[2] *Centre Médico-Psychologique*
[3] *Centre d'Action Médico-Sociale Précoce*
[4] *Maisons Départementales des Personnes Handicapées*

Un métier de savoir-faire

Les médecins territoriaux, quelle que soit leur spécialité (pédiatrie, gynécologie, gynécologie-obstétrique, généraliste, spécialiste de la santé publique) doivent, au même titre que les médecins libéraux et hospitaliers, veiller à exercer leurs fonctions dans le respect du secret médical et des règles professionnelles. Ils doivent continuellement se former et s'informer ; à l'instar d'Hélène qui, a obtenu des diplômes complémentaires en matière de planification familiale et de régulation des naissances. Hormis son travail de terrain, le médecin de PMI a également des activités administratives à mener. « *Cette diversité des tâches fait la richesse de ce métier* », confie Karolina, qui a quitté sa Bulgarie natale pour découvrir une nouvelle facette du métier de médecin.



Traces d'empreintes sur la ligne bleue

D'un côté le Pays de Welche, la plaine d'Alsace et la Forêt-Noire avec le massif de moyennes montagnes du Kaiserstuhl. De l'autre, le versant lorrain et les ballons des Vosges qui enchaînent leurs rondeurs comme des taupinières saupoudrées de blanc. Du col du Calvaire au Hohneck en passant par la Schlucht, les crêtes des Hautes-Vosges offrent un belvédère de choix vers l'autre ligne bleue... des Alpes.

Si Saint-Maurice-sur-Moselle dans la vallée de la Moselle permet l'accès aux domaines skiables du Rouge-Gazon et du Ballon d'Alsace, Gérardmer et La Bresse entrouvrent les portes des Hautes-Vosges.
Le col du Calvaire (alt. 1144 m) que l'on atteint par le col du Bonhomme depuis la vallée de la Haute-Meurthe, nous place idéalement sur la voie des crêtes vosgiennes, à cheval entre Alsace et Lorraine.

Le sentier des 3 pays

Ce sentier de grande randonnée (GR5) relie le col du Calvaire au col de la Schlucht en traversant les grandioses paysages des Hautes-Chaumes en plein cœur de la Réserve Naturelle du Tanet-Gazon du Faing. En période estivale, jusqu'à 500 000 touristes, amateurs de randonnées, naturalistes usent leurs souliers sur les sentiers de cette lande de montagne. En novembre, l'hiver s'installe petit à petit puis prend racine vers les Hauts. La neige, le vent, le froid pétrifient les arbres, comme les «Fayards» ces hêtres d'altitude «fous» de pousser là ! La vie animale fonctionne au ralenti et se connecte en mode survie. Les paysages deviennent sages... comme des images.

L'énergie des profondeurs

Avec 72 mètres de profondeur, le lac Blanc est le plus profond des Vosges. Un ingénieux système de turbinage/pompage (édifié par l'ingénieur René Koechlin entre 1928 et 1933) connecte le lac Blanc à celui du lac Noir. Aux heures creuses, l'usine EDF du lac Noir pompe l'eau du lac Blanc via une conduite forcée de 120 m taillée dans le roc, pour la production d'électricité.

Du pays de Welche à Gérardmer

Émergeant des nuages, les collines du pays de Welche emmaillotent la tour belvédère du Grand Faudé. Le Pays de Welche est un « morceau » d'Alsace où on ne parle pas de dialecte, mais un patois…Welche. Les pâturages à l'herbe grasse remplacent les vignobles et les fermes isolées en hameaux, les façades à colombages de l'Alsace touristique. Lové sous un à-pic de 200 mètres, à l'aplomb de l'Altenkraehkopf (alt. 1 277 m) l'ancien cirque glaciaire du lac du Forlet offre une vue ahurissante sur les contreforts de la montagne vosgienne et la plaine d'Alsace.

De l'éminence voisine du Taubenklangfelsen (alt. 1 299 m), le moutonnement caractéristique des ballons des Vosges laisse entrevoir sous les feux du couchant une perle: le lac de Gérardmer.



Sur la route des crêtes

Par beau temps, les Alpes bernoises dévoilent leur cortège de prestigieux sommets : le Mönch, la Jungfrau, le Finsteraarhorn, l'Eiger soulignent l'horizon allant du rose laiteux aux aurores, au bleu cobalt au crépuscule. Edifiée entre 1842 et 1849, une route relie la vallée des lacs dans les Vosges à celle de la Fecht en Alsace. Perché tel un nid d'aigle à l'altitude de 1 139 mètres, le col de la Schlucht devient à cette époque, un lieu de passage entre les deux régions et ouvre la voie à une route de montagne construite par l'armée française durant la guerre de 14-18. Cette route stratégique devient publique à partir de 1920. Cette départementale qui n'a pas son pareil dans toute l'Europe, prend le nom de route des crêtes. Elle permet de rester au contact des plus hautes crêtes sur près de 60 km entre le col des Bagenelles et le Grand-Ballon, le point culminant du massif des Vosges (1 424 m). Chapeauté par le toit de la Lorraine, le Hohneck (1 363 m) voit ses contreforts s'effilocher en laissant les sept arêtes des Spitzkoepfes étirer leurs dentelles minérales à l'aplomb du lac de Fischboedle. Les crêtes vosgiennes sont ainsi un mélange subtil entre douceur des ballons des Vosges du versant lorrain et les flancs escarpés du coté alsacien. Bonnes découvertes !

Olivier Frimat

La randonnée pédestre

Le col de la Schlucht (alt.1139 m) est le point de départ de cette découverte hivernale, raquettes à neige aux pieds. L'accompagnateur en montagne Bruno Muzzatti vous guidera en toute sécurité aux portes du Hohneck (alt.1 363 m) et ses flancs escarpés par la chaume des Trois Fours et les rochers de la Martinswand. Le manteau neigeux permettra une lecture grandeur nature des traces des animaux avant le retour par la chaume Charlemagne et le tracé historique du tram.

ACCÈS ROUTIER

Depuis Gérardmer, direction Munster et col de la Schlucht par la D417.

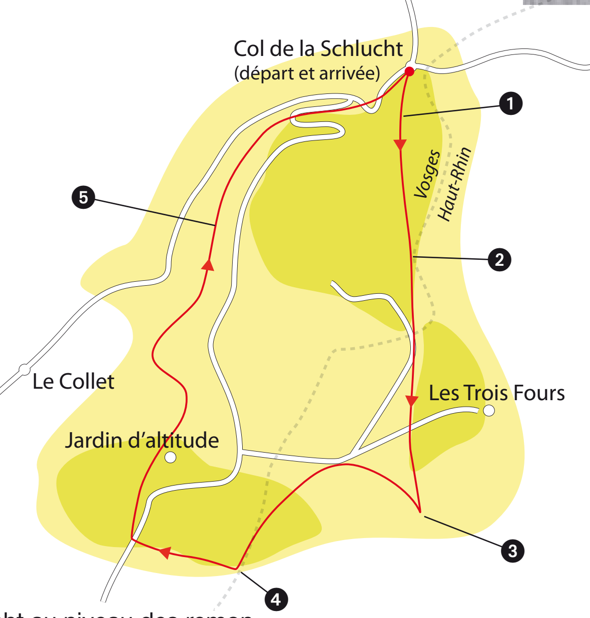
CARTE *IGN top 25 3618 OT*

DÉNIVELÉ .... 130 m

DISTANCE .... 8 km

DURÉE 3h

MILIEUX RENCONTRÉS
Forêts, torrents, rochers, sources de la Vologne et de la Meurthe



Le balisage

Les circuits pédestres sont balisés par des panneaux directionnels et des symboles de couleur et de forme géométrique, posés par les sections du Club Vosgien, les Syndicats d'initiative, l'Office National des Forêts. Ces marques rendent le massif et la plaine accessibles aux promeneurs et randonneurs. Les sentiers de Grande Randonnée balisés par le Club Vosgien sont matérialisés par des rectangles monocolores.

info@club-vosgien.com
www.club-vosgien.com

Ces informations n'ont pas vocation à remplacer des cartes topographiques, topo-guides ou autres publications locales que nous vous invitons à vous procurer.

TRAJET ALLER

Départ : parking du col de la Schlucht au niveau des remontées mécaniques.

❶ En compagnie de votre guide, vous longerez la ligne de crête en suivant le tracé du GR5 (rectangle rouge). Les remontées mécaniques et les pistes de ski de la Schlucht seront sur votre droite et le ravin des à-pics du massif du Hohneck sur votre gauche. La langue forestière sous laquelle vous évoluez alors ne fait que 150 mètres de large.

❷ Remontez le long d'un petit affluent de la Meurthe jusqu'à sa source (alt. 1 220m) puis continuez tout droit vers la chaume des Trois Fours que l'on traverse jusqu'au point de vue (alt. 1 222m). Les panoramas sur les flancs escarpés du cirque du Frankental, l'arrête du Hohneck-Petit Hohneck sont époustouflants.

❸ Du belvédère, on longe la corniche à bonne distance pour retrouver le tracé du GR5 (rectangle rouge) qui évolue sous une forêt de « Fayards ». En sortant de la forêt, le Hohneck est en point de mire. Continuez jusqu'au niveau des rochers de la Martinswand. (alt.1 273m).



Location de raquettes à neige.
La Schlucht Labellemontagne
Col de la Schlucht 88400 Gérardmer - Tel. 03 29 63 11 38

Bruno Muzzatti (pour randonner en toute sécurité)
Accompagnateur en montagne-guide naturaliste
20 rue de la Grande Voie - 88580 Saulcy-sur-Meurthe
Tel. 06 62 75 30 30 - (Le vin chaud[1] et des tisanes maison sont au programme de la sortie raquette.) - www.brunomuzzatti.com

[1] à consommer avec modération

TRAJET RETOUR

❹ Du site d'escalade, le guide vous fera découvrir la chaume Charlemagne avant de traverser la route des crêtes pour rejoindre l'ancien tracé du Tramway du Hohneck, une ligne « transvosgienne » qui reliait Gérardmer au second plus haut sommet des Vosges à partir de 1896.

❺ Retour au col de la Schlucht en traversant le cours de la Meurthe.

QUELQUES RECOMMANDATIONS ET RÈGLES DE BON SENS

En hiver, les sentiers de randonnées sont recouverts par une épaisse couche de neige. Seul le balisage (panonceaux accrochés aux arbres/ mâts métalliques...) du Club Vosgien demeure visible et matérialise le parcours ainsi que les traces des raquettes. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité, de ne jamais partir seul, de vérifier la météo avant chaque course, d'emporter de quoi boire et se nourrir dans un sac à dos. Il faut aussi s'équiper en conséquence (vêtements chauds, lampe frontale...) en fonction de la course souhaitée. Il convient de s'allouer des services d'un guide professionnel qui se fera un plaisir de vous communiquer sa passion pour le massif et vous accompagnera en toute sécurité dans votre randonnée-découverte.







Triathlon, Christophe Bétard s'illustre aux mondiaux X-Terra



Le 26 octobre dernier, le triathlète Christophe Bétard (à droite) a participé à la finale XTerra mondial qui se tenait comme chaque année sur l'île de Maui à Hawaï. Après avoir affronté les vagues de l'Océan Pacifique sur 1,5 km de natation, entamé une remontée infernale en VTT sur 30 km et fini par la course à pied, le champion de Lorraine en titre de Cyclo cross est revenu médaillé de bronze. Mais ce n'est pas tout ! Avec un chrono de 2h54'07", il finit 9e amateur et 44e scratch au milieu des pros. Incroyable performance pour ce licencié du Triathlon Epinal Club soutenu par le Conseil général.

Les autres Vosgiens en lice

D'autres triathlètes vosgiens avaient également effectué le déplacement à Hawaï. Ils ont réussi de superbes performances lors de cette compétition mondiale qui comptait pas moins de 622 concurrents.

- **Johann Mathis**, 15e scratch[1], 1er des 35-39 ans,
- **Colin Clément**, 46e scratch, 10e des 25-29 ans,
- **Stéphane Castano**, 169e scratch, 16e des 45-49 ans,
- **Sylvain Adam**, 194e scratch, 30e des 40-44 ans,
- **Francis Perry**, 195e scratch, 31e des 40-44 ans,
- **Raymond Ferry**, 259e scratch, 11e des 55-59 ans.

[1] *Meilleur temps*

CROSS NATIONAL
SAPEURS-POMPIERS
VOSGES - EPINAL 2015

Samedi 14 mars 2015
55e cross national sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers vosgiens organisent le 55e cross National Sapeurs-Pompiers, le samedi 14 mars 2015.

3 000 compétiteurs parmi lesquels les meilleurs athlètes français sapeurs-pompiers de la discipline et 500 accompagnateurs sportifs sont attendus sur le site du golf municipal d'Epinal. 10h15 : cérémonie d'ouverture. 12h15 : départ des 1ères courses. Cette compétition bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires dont le Conseil général des Vosges. Accès gratuit pour les spectateurs.

Venez nombreux encourager les athlètes et profiter des 300 m² du village d'exposants.

23e édition du Mérite Sportif

Le traditionnel gala du Mérite Sportif mettant à l'honneur les meilleurs sportifs vosgiens est posé. Rendez-vous le 30 janvier prochain à la Rotonde à Thaon-les-Vosges.

11 Catégories de sportifs

Comme chaque année, de nombreux athlètes, équipes, entraîneurs ou encore bénévoles ont été sélectionnés par les Comités Sportifs Départementaux parmi la fine fleur du monde sportif vosgien et proposés au jury. Présidé par le Vice-président délégué aux sports du Conseil général et composé du Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, d'un représentant de l'association Profession Sport Animation et de 3 journalistes sportifs, le jury s'est réuni le 7 novembre dernier pour ne retenir au final que 8 nommés maximum par catégorie et désigner les lauréats. Il a également eu la responsabilité de nommer les huit prétendants au titre suprême de « sportif de l'année » toutes catégories confondues.

Qui sera élu «sportif de l'année» ?

Votez à partir de mi-janvier pour désigner votre champion parmi les 8 sportifs nommés :

- Julien Absalon, VTT cross-country
- Adrien Backscheider, ski de fond
- Mathieu Biazizzo, kayak monoplace slalom
- Julien Bontemps, windsurf
- Nacer Bouhanni, vélo route
- Julia Clair, saut à ski
- Sylvain Dufour, snowboard
- Romain Febvre, motocross MX2

Pour voter, il suffit de cliquer sur :
www.vosges.fr



+ Pour en savoir plus : Contactez la Direction de la jeunesse, des sports et de la vie associative du Conseil général, Tél : 03 29 29 87 12 Courriel : vpetitjean@cg88.fr



Chantons les chants du monde !

Vosges Arts Vivants vous propose de participer les 24 et 25 janvier prochains à un stage de chant choral qui vous fera découvrir le répertoire riche et varié des chants du monde en compagnie du groupe vocal Chet Nuneta.

Ce sera un week-end pour chanter, découvrir un répertoire, rencontrer des chanteurs de tous les horizons et découvrir un ensemble vocal professionnel renommé. Trois ateliers ouverts à un public de tout âge, quelles que soient leurs connaissances musicales, seront proposés (l'un est destiné aux enfants et les deux autres aux adultes). Pour clore le stage, une restitution publique des travaux sera organisée en lien avec le concert de l'ensemble.

Lieu du stage : le Trait d'Union à Neufchâteau

Public : enfants, adolescents et adultes, chanteurs lecteurs ou non

Dates et horaires : samedi 24 janvier de 14h à 19h et dimanche 25 janvier 2015 de 9h30 à 18h

Droits d'inscription : 10 € pour les enfants jusqu'à 12 ans, 15 € pour les enfants de plus de 12 ans et les adultes

Concert : CHET NUNETA – Polyphonies d'ailleurs
Première partie : stagiaires du week-end chant
Dimanche 25 janvier à 16h
Tarif : de 7 à 13 €
Renseignements et réservation auprès du Trait d'Union au 03 29 94 99 50

Une coréalisation Vosges Arts Vivants, association soutenue par le Conseil général et la Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau



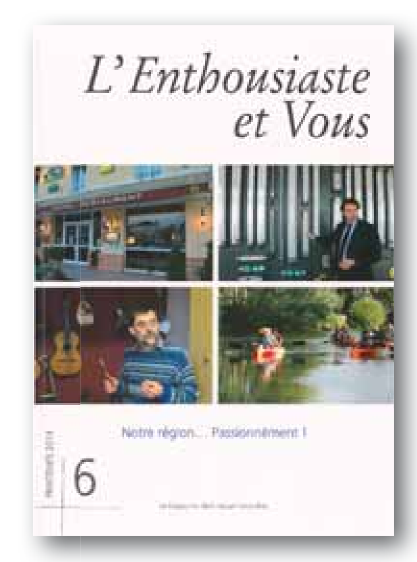
Renseignements et inscriptions : Vosges Arts Vivants au 03 29 38 52 47 – courriel : cseigner@cg88.fr

Au musée : des ateliers pour tous !

Le Musée départemental d'art ancien et contemporain à Epinal met en place, pour cette nouvelle année 2015, un certain nombre d'ateliers de pratique artistique pour partir autrement à la découverte des collections permanentes et des expositions temporaires. Seul, en famille, entre amis ou en groupe, enfant ou adulte, il y aura toujours un atelier pour vous !



Pour en savoir plus, rendez-vous au Musée départemental d'art ancien et contemporain
1, place Lagarde à Epinal, tél. : 03 29 82 20 33
Courriel : musee-mdaac@cg88.fr
Ou connectez-vous sur www.culture.vosges.fr



L'Enthousiaste et Vous

Centré sur la mise en valeur d'une région, de ses habitants et de son patrimoine naturel et culturel, le « magazine-livre » trimestriel « L'enthousiaste et Vous » fait la part belle à des personnalités désireuses de partager leur expérience, leur savoir-faire et leurs rêves.

Un papier glacé, des photographies de qualité, des sujets variés, des articles riches… tout est réuni pour valoriser l'Ouest Vosgien, la Haute-Saône, la Haute-Marne, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle, leurs habitants, leurs créateurs, leurs entrepreneurs et leurs artisans.

Les portraits et interviews de personnalités locales, toutes attachées à leur région, invitent à découvrir les richesses insoupçonnées de notre proche environnement.

Magazine vendu dans les kiosques et librairies de la région au prix de 15 € ou par abonnement.

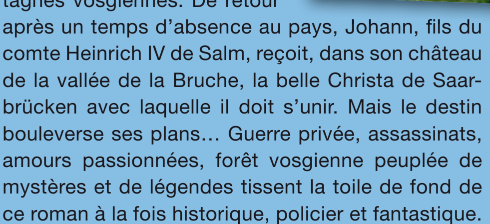


Aux éditions Catherine Dupays
37, voie de Rimbecôte - 88300 ATTIGNEVILLE
Tél. : 06 61 12 00 54
www.editionscatherinedupays.fr



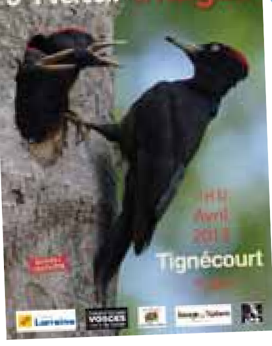
> Policier

Johann de Salm
de Denis Leypold



Nous sommes à la fin du XIIIe siècle entre Lorraine et Alsace, entre plaines et montagnes vosgiennes. De retour après un temps d'absence au pays, Johann, fils du comte Heinrich IV de Salm, reçoit, dans son château de la vallée de la Bruche, la belle Christa de Saarbrücken avec laquelle il doit s'unir. Mais le destin bouleverse ses plans… Guerre privée, assassinats, amours passionnées, forêt vosgienne peuplée de mystères et de légendes tissent la toile de fond de ce roman à la fois historique, policier et fantastique.

Ed. Coprur - 24 €



Natur'images 2015,
des invités exceptionnels

Avec le soutien du Conseil général les prochaines « Rencontres Natur'images » se dérouleront, les 11 et 12 avril 2015, à la Maison de la Nature et dans tout le village de Tignécourt, près de Monthureux-sur-Saône.

Avec plus de 2 800 entrées en 2014, cette manifestation occupe une place de choix au classement des grands festivals de nature et de photographie en France. Sa notoriété a même largement dépassé le cadre de nos frontières, puisque de nombreux visiteurs viennent maintenant, chaque année, de Belgique ou de Suisse.


© Sandra Bartocha

Plein les yeux...

L'édition 2015 devrait consolider cette attractivité avec la présence d'une pléiade d'artistes de renommée internationale et, notamment, celle de l'invitée d'honneur Sandra Bartocha, une photographe allemande dont la vision créative, aux confins de l'art pictural, dans le domaine de l'arbre et des végétaux, a été récompensée dans le monde entier. A ses côtés, figureront d'autres photographes de renom dont les travaux exceptionnels raviront, sans aucun doute, les amateurs et passionnés de la photo-nature.


© Geslin Laurent

... et les oreilles

Sous une yourte vosgienne de Les Voivres, les visiteurs pourront également apprécier les paysages sonores en multiphonie d'Islande ou de Lorraine. Des sorties nature avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de découverte des patrimoines bâtis avec les Syndicats d'Initiatives, des promenades en calèche compléteront ce programme. Le traditionnel studio photographique, des stands d'accessoires optiques et photographiques, du magazine « Image et Nature » et de producteurs locaux seront également proposés.

Samedi 11 et dimanche 12 avril 2015

Entrée gratuite

Programme complet sur
http://naturimages.unblog.fr

Renseignements :
naturimages2013@gmail.com
ou 03 29 09 72 56


© Sophie Luciani

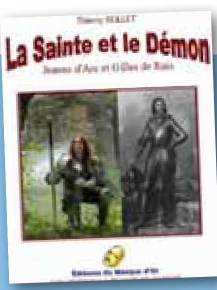
Des projections en haute définition

Soirée d'ouverture
du festival :

Vendredi 11 avril à 20h30 à la Maison Pour Tous de Monthureux-sur-Saône

Avec 3 projections en haute définition et stéréo, sur écran géant :

- « **Surimpressions** » par Sandra Bartocha
- « **Lynx, regards croisés** » par Laurent Geslin
- « **Le cerf** » par Gérard Jadoul



> Roman historique

La Sainte et le Démon - Jeanne d'Arc et Gilles de Rais

par Thierry Rollet

Gilles de Laval-Blaison, devenu baron de Rais, connaît une enfance tourmentée, à la fois par son caractère téméraire et emporté et par l'invasion des Anglais à laquelle sa famille est très tôt confrontée. C'est ce qui lui dictera de mettre son épée tout d'abord souillée de ses brigandages au service du dauphin Charles. La rencontre qu'il fera à la cour de Chinon bouleversera à jamais sa vie : celle d'une sainte, une fille du peuple nommée Jeanne d'Arc dont les avis et conseils célestes décideront des victoires française contre l'Anglais.Ce roman est celui d'une improbable rencontre, du heurt quasi magique de deux personnalités qui finiront par se compléter alors que tout les séparait.

Ed. Masque d'Or – Coll. La France en guerre - 24,50 €

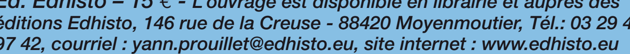
> Histoire

Le Journal d'Henri Martin 1917 - Moussey sous l'occupation allemande

Texte préparé par Danielle Fauth et Lucien Martin, présenté par Jean-Claude Fombaron et Yann Prouillet

Henri Martin a 32 ans, est marié, père de deux enfants et un accident survenu deux ans avant la guerre l'a rendu non mobilisable. Son journal, couvrant toute l'année 1917, entame l'historiographie de sa commune. Henri Martin, qui s'érige ainsi en témoin d'une guerre en zone envahie, ouvre alors une fenêtre sur le parcours d'une famille et d'une commune dans la Grande Guerre... Les 131 pages de l'ouvrage abondamment illustré nous livrent un témoignage passionnant.

Ed. Edhisto – 15 € - L'ouvrage est disponible en librairie et auprès des éditions Edhisto, 146 rue de la Creuse - 88420 Moyenmoutier, Tél.: 03 29 41 97 42, courriel : yann.prouillet@edhisto.eu, site internet : www.edhisto.eu





Les Archives
Sens dessus dessous

Les Archives départementales des Vosges ont proposé le 31 octobre dernier une animation pas comme les autres : la découverte des Archives à partir d'un jeu de piste. Et, journée d'Halloween oblige, un procès en sorcellerie datant de 1598 a servi de trame de fond. Quarante jeunes de 8 à 11 ans, issus des centres sociaux du plateau de la Justice Denise-Louis à Epinal et Louise-Michel à Golbey, ont parcouru le service, résolu des énigmes pour que le personnel soit désenvouté, et ainsi découvert le fonctionnement des Archives de manière originale. Un service poussiéreux, oui, mais seulement à cette occasion !



© Claudine Gless

© Marie-France Marchal



Un Grand Rabbin dans la Grande Guerre
Exposition aux Archives départementales

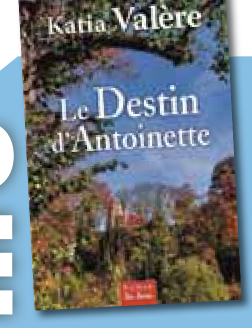
« Un Grand Rabbin dans la Grande Guerre », une exposition des éditions Italiques d'après l'ouvrage éponyme de Paul Netter paru en novembre 2013.

Abraham Bloch, Grand Rabbin de Lyon, tombe au col d'Anozel, victime d'un obus allemand, revenant du chevet d'un soldat auquel il avait présenté un crucifix en l'absence du prêtre. Cette image insolite, suivie du sacrifice ultime du Grand Rabbin pour sa patrie, l'a rendu célèbre. Les Archives départementales, service du Conseil général des Vosges, accueillent une exposition pour célébrer sa mémoire…

De Remiremont à Lyon

Abraham Bloch naît en 1859 à Paris, d'une famille alsacienne. À 25 ans, bien loin de se douter qu'il connaîtra sa fin non loin de là, il officie comme rabbin de Remiremont et s'occupe des deux communautés juives de Remiremont et du Thillot. Il fonde une famille et, après treize années d'exercice, est nommé Grand Rabbin d'Alger en 1897. C'est là qu'il connaît la tourmente pour la première fois : l'antisémitisme fait rage dans cette ville alors française, la violence se déchaîne contre la communauté juive, générant plusieurs morts et des centaines de blessés. Abraham Bloch échappe de justesse à une tentative d'assassinat. En 1908, il regagne la métropole pour devenir Grand Rabbin de Lyon.

à lire



> Roman

Le destin d'Antoinette

de Katia Valère

C'est la Belle Époque. Antoinette partage avec ses frères le bonheur simple et paisible d'une famille heureuse. L'affaire de ses parents, une scierie, est en plein développement. Mais tout bascule ! La Première Guerre mondiale éclate. Le père et les frères d'Antoinette sont appelés au front. La jeune fille devra assurer seule la pérennité de l'entreprise familiale. Or nombreuses seront les embûches sur le chemin d'Antoinette. Renonçant à l'homme de sa vie, elle épouse par raison Jean de La Seillière mais le sort lui réserve encore bien des surprises…

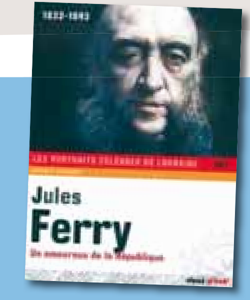
Ed. De Borée – 20,90 €

Découvrez les premières pages de ce roman sur : http://sayat.deboree.com/presse/9782812912139/

> Histoire

Jules Ferry, pilier de la IIIe République et père de la démocratie moderne…

de Vianney Huguenot



Jules Ferry a initié les grandes lois scolaires et défendu l'expression coloniale de la France. Au-delà, il a posé les fondations d'une organisation politique qui nous régit encore avec les lois sur la liberté de la presse, les libertés syndicales ou l'autonomie des collectivités locales. L'auteur vous emmène à la rencontre de deux hommes en un : le Ferry froid, impopulaire, visionnaire, parisien, mondain, europhile, internationaliste et le Jules Ferry romanesque, écrivain, artiste, amoureux, émouvant, terrien, vosgien.

Ed. Vent d'Est – 10 €

Centenaire...



Grande Guerre

du 26 février au 24 avril 2015

Aumônier militaire et brancardier

Âgé de 53 ans au déclenchement de la guerre, Abraham Bloch délaisse la quiétude de la vie lyonnaise et se porte volontaire au poste d'aumônier militaire. Il est affecté au 14e corps d'armée et envoyé dans les Vosges. Il est intégré à un groupe de brancardiers et partage avec les soldats la vie du front. Après avoir œuvré autour de Saint-Dié et participé à la bataille de la trouée de Charmes, il est impliqué dans l'offensive sur Taintrux et Anozel. Il meurt le 29 août 1914 d'une attaque allemande à l'obus contre le poste infirmier.

Symbole de l'union de la patrie

Un mois plus tard, alors que la mort d'Abraham Bloch est déplorée par les autorités religieuses, un Jésuite lyonnais rapporte un fait nouveau : Abraham Bloch aurait été tué après avoir présenté un crucifix à un soldat blessé qui l'aurait pris pour un prêtre. Cet exemple de dévouement à la patrie au-delà des convictions religieuses est immédiatement célébré dans la presse, la littérature et l'art. Une stèle en granit des Vosges est élevée sur la tombe d'Abraham Bloch à Saint-Dié-des-Vosges, son nom est donné à une rue à Lyon et à une place à Alger. En 1934, un monument en sa mémoire est érigé à Taintrux.



Synagogue de Remiremont - © Archives municipales de Remiremont



Carte postale représentant le tableau de Lucien Lévy-Dhurmer, conservé à la bibliothèque de documentation - © Musée juif de Bruxelles

Archives départementales
Du 26 février au 24 avril 2015

Entrée libre tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Ouverture exceptionnelle toute la journée du 7 mars de 10h à 17h : à 10h, conférence de Paul Netter intitulée «Abraham Bloch, un Grand Rabbin dans la Grande Guerre», qui est également le titre de son ouvrage. Cette conférence sera suivie d'une visite guidée de l'exposition et d'une séance de dédicace de l'ouvrage par son auteur.

Mercredi 18 mars 2015 à 20h30 : Conférence d'Alexandre Laumond, sur *Le judaïsme dans les Vosges, de la Révolution à la Grande Guerre* en partenariat avec la Société d'émulation des Vosges.

Faculté de droit d'Epinal.

Entrée libre

> Poèmes et chansons

L'Arc-en ciel-de mes songes
Sous une pluie de rimes

de Jean-Claude Henri-Dubois

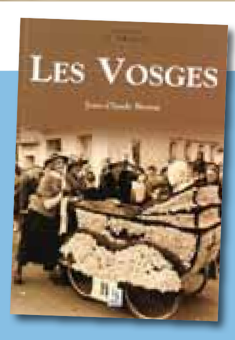
Durant plus de 20 ans, Jean-Claude Henri-Dubois, auteur, compositeur, écrivain, originaire de Sanchey, a sillonné les routes de France. Il s'est produit au côté des plus grands : Pierre Bachelet, Daniel Guichard, Leny Escudero, Hugues Aufray, François Feldmann, Gérard Blanc… Autodidacte, producteur et distributeur, il organise aussi ses propres concerts et enregistre huit albums. En 2008, plusieurs peines et épreuves personnelles freinent brutalement sa carrière. Il va cependant se battre et se relever… Aujourd'hui, il a retrouvé les chemins de l'écriture et publie une anthologie de ses poèmes et chansons. Un livre profond et délicat préfacé par son ami Yves Duteil qui rend un hommage appuyé au poète vosgien.

25 € port compris - Disponible auprès de Productions Jean-Claude Dubois - 8 rue de la Tournelle - 52200 Langres

> Histoire

Les Vosges

de Jean-Claude Berrar



Collectionneur et historien, Jean-Claude Berrar présente une superbe sélection iconographique restituant les Vosges d'antan. Couvrant la première moitié du XXe siècle, ce recueil est jalonné de cartes postales anciennes, souvent inédites, permettant au lecteur de se plonger avec émotion dans un passé révolu.

Au fil des pages, vous découvrez les villes et villages vosgiens, la vie économique et sociale, les sports, les loisirs, sans oublier le thermalisme qui a fait la réputation du département.

Ed. Sutton – Mémoire en Images - 21 €

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES PRÉSENTE

QUEL CHANTIER !

L'ART DE LA CONSTRUCTION AU MOYEN AGE

DU 26 JUILLET 2014
AU 30 SEPTEMBRE 2015

MAISON NATALE DE JEANNE D'ARC / DOMREMY-LA-PUCELLE
tél. 03 29 06 95 86 – sitededomremy@cg88.fr – www.culture.vosges.fr













